



Études d'évaluation
thématique: approche
qualitative de
la collecte de données

Études d'évaluation thématique: approche qualitative de la collecte de données

6



OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME
Vienne

Études d'évaluation thématique: approche qualitative de la collecte de données

Programme mondial d'évaluation
de l'abus de drogues (GAP)

Module 6 du référentiel



NATIONS UNIES
New York, 2004

PUBLICATION DES NATIONS UNIES
Numéro de vente: F.04.XI.15
ISBN 92-1-248124-8

Le *module 6 du référentiel GAP* a été réalisé par Jane Fountain, maître de conférences en ethnologie et santé au Centre d'études sur l'ethnologie et la santé, rattaché à la faculté d'études sur la santé de l'Université du Central Lancashire (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), pour le compte de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans le cadre des activités menées au titre du Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP).

Pour de plus amples renseignements, consulter le site Web de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (www.unodc.org), envoyer un courriel à l'adresse électronique: gap@unodc.org ou contacter l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche).

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
Imprimé en Autriche, 2004



Préface

Le module 6 du référentiel GAP intitulé “*Études d’évaluation thématique: approche qualitative de la collecte de données*” a été établi par l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans le cadre du Programme mondial d’évaluation de l’abus de drogues (GAP). Le principal objectif du Programme est d’aider les États Membres de l’Organisation des Nations Unies à recueillir des données fiables et comparables à l’échelon international, de mettre en place des moyens au niveau local pour recueillir des données permettant d’orienter les activités de réduction de la demande de drogues et d’améliorer les rapports transnationaux, régionaux et mondiaux établis sur les tendances en matière de drogues.

Dans le cadre de l’Atelier mondial sur les systèmes d’information sur les drogues (activités, méthodes et possibilités d’avenir) qui s’est tenu à Vienne en décembre 2001, il avait été convenu que le référentiel GAP comporterait un module sur les études d’évaluation thématique. Les autres modules du référentiel portent sur l’appui à la mise en place d’un système intégré d’information sur la drogue; les méthodes indirectes pour estimer la prévalence; les enquêtes en milieu scolaire; l’interprétation et la gestion des données dans le cadre de l’élaboration de politiques générales; l’initiation à l’exploitation de données quantitatives au moyen d’un progiciel statistique pour sciences sociales; les questions éthiques. Le Programme mondial d’évaluation de l’abus de drogues (GAP) fournit également un appui technique et financier pour la mise en place de systèmes d’information sur les drogues et soutient et coordonne les activités mondiales de collecte de données à l’échelle mondiale.

Le référentiel a pour vocation de fournir un guide à la fois pratique et accessible pour la mise en place de systèmes de collecte de données dans les domaines les plus importants. Les modules du référentiel visent à fournir un point de départ pour la réalisation d’activités spécifiques et sont basés sur des principes de collecte de données convenus par une équipe internationale d’experts et approuvés par les États Membres de l’Organisation des Nations Unies. Bien que les modèles et exemples qui y sont présentés soient basés sur des modèles fonctionnels ayant fait leurs preuves, l’un des principes clefs veut que les démarches soient systématiquement adaptées aux conditions et aux besoins locaux.

Pour en savoir plus, consulter le site Web de l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (www.unodc.org), envoyer un courriel à l’adresse électronique: gap@unodc.org ou contacter l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche).

Études d’évaluation thématique

Une étude d’évaluation thématique est une étude axée sur un thème précis et faisant appel à de multiples méthodes de collecte de données, utilisant essentiellement des

méthodes qualitatives de recherche pour examiner, dans une population cible (par exemple les enfants des rues, les trafiquants de drogues, un groupe issu d'une minorité ethnique), un comportement ou un ensemble de comportements posant problème. Il s'agit d'explorer la signification sociale du comportement en cause et le contexte social dans lequel il s'insère, et ce du point de vue de la population cible elle-même et de ceux qui sont en contact avec cette dernière. Les résultats sont exploités pour identifier, planifier et améliorer les programmes d'intervention et les recherches menées par la suite. Une étude de ce genre se déroule sur une période de trois à quatre mois.

Le *module 6 du référentiel* est un guide pratique pour la réalisation d'études d'évaluation thématique à l'intention des personnes ayant peu l'habitude de mener des recherches, notamment à l'aide de méthodes qualitatives. Le module peut être reproduit sous forme d'atelier utilisant les présentations PowerPoint que l'on trouvera sur le site Web de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, (www.unodc.org). Le contenu suit au plus près les besoins des participants tels qu'exprimés lors de débats et à l'occasion d'une évaluation par les participants à une série d'ateliers organisés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans le cadre du projet relatif au système de surveillance épidémiologique de l'abus de drogues et le Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP) sur la planification et la mise en œuvre des études d'évaluation thématique.

Guide pratique, le présent module est axé sur les considérations indispensables pour mener à bien l'étude et est illustré par des exemples et études de cas. On n'y trouvera pas d'analyses théoriques et procédurières complexes des différents aspects du processus de recherche, encore que les personnes souhaitant approfondir ces questions y trouveront les références voulues. Il est vivement recommandé que l'équipe de recherche menant l'étude comprenne (ou puisse consulter régulièrement) un spécialiste de la recherche qualitative.

Tout projet de recherche se doit d'examiner simultanément tout un ensemble de questions, mais, par la force des choses, un document comme celui-ci ne peut que les présenter l'une après l'autre. Cela étant, chacune des sections du présent module a des effets sur les autres sections; concrètement, cela signifie qu'aucune section ne doit être prise isolément des autres.

Remerciements

Le module 6 du référentiel méthodologique GAP intitulé *“Études d'évaluation thématique: approche qualitative de la collecte de données”* a été réalisé par Jane Fountain, avec l'aide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans le cadre des activités menées au titre du Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP).

Les précieux conseils et connaissances spécialisées apportés par Jennifer Hillebrand, conseillère en épidémiologie dans les Caraïbes, ont grandement contribué au présent module.

L'auteur tient également à remercier les participants à l'Atelier sur la planification et la mise en œuvre d'études d'évaluation thématique, organisé conjointement par le Projet relatif au système de surveillance épidémiologique de l'abus de drogues et le Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP) de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, tenu à la Dominique en février 2003, lesquels ont apporté d'utiles idées sur la possibilité de réaliser ce genre d'étude dans les pays dont les ressources sont limitées.

L'auteur remercie vivement Patrick Prince, secrétaire exécutif du Conseil national de prévention de l'abus de drogues (Saint-Kitts-et-Nevis), qui a aidé à définir les grands traits des études d'évaluation thématique. Elle remercie également le Centre d'épidémiologie des Caraïbes (CAREC) de son apport. Riku Lehtovuori, spécialiste de l'épidémiologie de l'abus de drogues au sein de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (Vienne), a aidé l'auteur lors des derniers stades du projet.

Table des matières

	<i>Pages</i>
Préface	iii
Remerciements	v
I. DÉFINITION DU PROBLÈME ET FORMULATION DE LA PROBLÉMATIQUE ..	1
II. CHOIX DES MÉTHODES DE RECHERCHE	3
A. Valeur des méthodes de recherche qualitative	3
B. Questions semi-structurées	5
C. Entretiens thématiques	6
D. Groupes de discussion	6
E. Observation	7
F. Étude ethnographique	8
G. Données secondaires	9
H. Triangulation	9
III. TECHNIQUES D'ÉCHANTILLONNAGE	11
A. Le type d'échantillon	11
B. Constitution de l'échantillon pour répondre aux buts fixés pour l'étude	13
C. Établir les critères à retenir pour l'étude	14
D. Taille de l'échantillon	15
E. Stratégies d'accès	16
F. Récompenser les sujets interrogés	19
IV. CONCEPTION DE L'INSTRUMENT DE RECHERCHE	21
A. Questionnaire semi-structuré	22
B. Thèmes d'entretien	23
C. Thèmes pour les groupes de discussion	24
D. Guide d'observation	25
E. Essai pilote de l'instrument de recherche	26
V. COLLECTE DE DONNÉES	27
A. Cadre	27
B. Entretiens	28
C. Animation de groupes de discussion	33
D. Enregistrement des réponses provenant d'entretiens ou de séances de groupes de discussion	36
E. Transcription des enregistrements	38
F. Notes prises par les chercheurs	40
G. Suivi de la collecte de données	40
H. Stockage des données	41

VI. ANALYSE DES DONNÉES	43
A. Analyse des données provenant d'entretiens et de groupes de discussion	44
B. Interprétation des résultats	47
C. Analyse d'autres données	49
D. Triangulation	51
VII. QUESTIONS D'ORDRE ÉTHIQUE	53
A. Consentement en connaissance de cause	53
B. Confidentialité	55
C. Anonymat	56
D. Effet de l'étude sur les participants	57
E. Assurance de la qualité	57
F. Santé et sécurité des chercheurs	58
G. Conseils aux sujets interrogés	59
VIII. ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS ET DIFFUSION DES RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE	61
A. Rapport sur le projet	61
B. Diffusion	66
<i>Annexe.</i> Modèle pour le rapport final d'une étude d'évaluation thématique ..	67

Définition du problème et formulation de la problématique

Chapitre I^{er}

POINTS CLÉS

La définition du problème et la formulation de la problématique permettant d'approfondir le problème (il s'agit autrement dit de déterminer le but et les objectifs de l'étude) sont des éléments essentiels d'une étude d'évaluation thématique dans la mesure où ces éléments ont un impact sur toutes les autres étapes de l'étude.

Pour citer Flick [1]: "Moins la problématique est formulée clairement, plus le danger est grand de voir les chercheurs se trouver, à un moment donné, devant des montagnes de données qu'ils chercheront sans grand succès à interpréter".

Il convient ici de distinguer entre but et objectif. Le but décrit le résultat global que l'étude cherche à atteindre (encore qu'une étude puisse avoir plusieurs buts), alors que l'objectif renvoie aux activités spécifiques qui seront menées afin d'atteindre le ou les buts.

On peut identifier un problème lié à la drogue en partant de diverses sources, par exemple l'observation informelle d'un phénomène particulier ou les perceptions qu'en ont les travailleurs sociaux, la police ou les enseignants. L'examen de données secondaires (dont les sources sont examinées à la section II.G ci-après – comptes rendus parus dans les médias, statistiques relatives au traitement de la toxicomanie ou à la notification du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), ainsi que les résultats d'autres recherches – peut donner des idées d'autres domaines à approfondir: les données secondaires peuvent, par exemple, permettre de déceler des milieux géographiques ou sociaux dans lesquels des tendances particulières de consommation des drogues se dessinent. Le recours aux données secondaires au stade de la planification de l'étude signifie aussi que l'on arrive à mieux cerner la situation locale et à mieux identifier les lacunes éventuelles dans les données dont on dispose.

Étude de cas n° 1. Définition du problème et formulation de la problématique

Le problème

Il existe des données provenant d'une enquête nationale réalisée en milieu scolaire sur la prévalence de l'usage de drogues et sur les formes que prend cette consommation chez les élèves de Saint-Kitts-et-Nevis. Cependant, on constate actuellement une pénurie de données sur la consommation de drogues chez les jeunes non scolarisés vivant dans des communautés marquées par une grande pauvreté, un chômage important et par l'absence d'infrastructures, et où l'on signale qu'il y a effectivement consommation de drogues. En revanche, il n'existe aucune information sur les besoins de cette population en ce qui concerne la réduction de la demande de drogues et la prévention.

La problématique

Quels sont les comportements manifestés par les jeunes non scolarisés en ce qui concerne l'usage de la drogue? Comment perçoivent-ils les problèmes liés à la drogue et les comportements à risque? Et quels sont leurs vues et leurs besoins en ce qui concerne les initiatives de réduction de la demande et de prévention?

Source: Proposition d'étude d'évaluation thématique, Conseil national de prévention de l'abus de drogues, Saint-Kitts-et-Nevis, juin 2002.

Choix des méthodes de recherche

Chapitre II

POINTS CLÉS

Les méthodes de recherche qualitative convenant le mieux à la collecte de renseignements pour une étude d'évaluation thématique sont l'entretien semi-structuré, l'entretien thématique (avec des particuliers ou des groupes), les groupes de discussion et l'observation.

Les données secondaires s'avèrent elles aussi utiles.

Cependant, il convient de souligner que, pour une étude d'évaluation thématique, il n'existe pas de "bonne" ou de "mauvaise" méthode: l'important consiste en effet à trouver la combinaison idéale de méthodes pour atteindre les buts fixés et pour rassembler des données auprès de la population cible.

A. Valeur des méthodes de recherche qualitative

Les avantages des méthodes de recherche qualitative dans le contexte d'une étude d'évaluation thématique sont récapitulés de manière utile par Rhodes [2] et par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime [3].

1. Toucher les populations "cachées" et mener une recherche auprès d'elles

Certaines populations consommatrices de drogues peuvent être touchées relativement facilement, par exemple les personnes incarcérées ou celles qui suivent un traitement pour leur toxicomanie. Les méthodes de recherche qualitative décrites dans la présente section et les techniques d'échantillonnage décrites au chapitre III conviennent bien aux recherches menées auprès de populations "cachées" ou "difficiles à atteindre", par exemple les usagers ne suivant aucun traitement ou les jeunes qui commencent tout juste à consommer de la drogue, ou encore les revendeurs.

2. Décrire les significations sociales de la consommation de drogue

La recherche qualitative permet de recueillir des données qui rendent compte de la consommation de drogues et des comportements correspondants d'après la perspective des consommateurs eux-mêmes. Un exemple parlant serait le partage de matériel d'injection. Les études qualitatives ont montré que cette pratique, à l'instar du refus du préservatif, est un comportement social qui témoigne de la confiance et de l'amour qui existent dans une relation.

3. Décrire le contexte social dans lequel intervient la consommation de drogues

La recherche qualitative permet de décrire les contextes sociaux et géographiques dans lesquels la consommation de drogues intervient, ainsi que l'interaction entre facteurs individuels et facteurs sociaux qui influe sur le comportement en la matière. Il existe, par exemple, des études ayant montré l'influence du groupe et des réseaux sociaux sur la consommation de drogues, et la manière dont les règles des "piqueries" (c'est-à-dire les lieux où les toxicomanes se retrouvent pour s'injecter de la drogue) relatives à la vente et à la location de matériel d'injection affectent les comportements des usagers et les exposent à l'infection.

4. Faciliter les recherches quantitatives

Les résultats de recherche ayant recours aux méthodes qualitatives peuvent aider la conception des recherches quantitatives et en préciser les paramètres, de manière que les bonnes questions soient posées dans les enquêtes quantitatives. Le partage du matériel d'injection constitue là encore un bon exemple: jusqu'à ce que des recherches qualitatives aient permis de répondre à des questions portant sur l'objet du partage, les modalités du partage, les raisons du partage et les personnes avec qui le partage avait lieu, les questionnaires quantitatifs ne posaient pas des questions suffisamment détaillées sur ce comportement. D'autres exemples de la manière dont les recherches qualitatives peuvent faciliter les recherches quantitatives sont l'identification et le suivi des nouvelles tendances en matière de drogues, ou encore les réactions aux nouvelles méthodes de traitement de la toxicomanie, telles que la prescription d'héroïne.

5. Expliquer et compléter les résultats de recherches quantitatives

Si les données statistiques peuvent permettre de repérer les corrélations entre différentes variables, elles ne peuvent évaluer de manière satisfaisante les raisons ou les modalités de ces corrélations, ni en expliquer la signification. Par exemple, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les personnes originaires de l'Asie du Sud (c'est-à-dire du Bangladesh, de l'Inde et du Pakistan) sont sous-

représentées dans les statistiques portant sur la clientèle des centres d'aide aux toxicomanes. Il y a peu de temps encore, on pensait que cela signifiait que la prévalence de drogues chez ces populations était considérablement inférieure à celle de la population blanche. Or les résultats de recherches qualitatives ont permis de montrer que la population originaire de l'Asie du Sud consomme bel et bien de la drogue, mais que les interdits sociaux et culturels sont tels que ces personnes hésitent à demander de l'aide.

6. Mettre au point des mesures d'intervention et des politiques efficaces

Les résultats de recherche qualitative permettent d'identifier des processus et des contextes pertinents amenant les consommateurs à participer à des initiatives qui tiennent compte de leurs besoins et de leur vécu.

B. Questions semi-structurées

Une question semi-structurée (dite encore question ouverte) demande aux personnes interrogées de répondre en utilisant leurs propres mots: contrairement à une question structurée, il ne leur est pas demandé de cocher une réponse parmi d'autres qui leur sont proposées afin de recueillir des données statistiques. Pour parler simplement, les questions semi-structurées posent les questions du "quoi?", du "pourquoi?" et du "comment?", plutôt que "à quel rythme?" et "combien?". Les questions semi-structurées non seulement permettent aux personnes interrogées d'exprimer leur propre point de vue et de décrire des situations, des événements et de rendre compte de leur vécu, mais aussi s'avèrent très utiles lorsque l'on connaît mal la question à l'étude et qu'il serait donc difficile de compiler une liste d'options à l'avance.

Exemples de questions semi-structurées

À des consommateurs de marijuana: "Qu'est-ce que vous aimez le plus dans la consommation de marijuana?" et "Qu'est-ce que vous aimez le moins?"

Aux jeunes non scolarisés: "Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour vous décider à fréquenter l'école?"

Aux consommateurs à problème ne suivant aucun traitement: "Pourquoi n'assistez-vous pas à une consultation anti-drogue?"

Aux consommateurs achetant des drogues dans un marché ouvert (extérieur): "Comment choisissez-vous le revendeur à qui vous allez acheter de la drogue?"

C. Entretiens thématiques

L'entretien thématique, également désigné sous le nom d'entretien "approfondi", est une technique moins structurée que celle des questions semi-structurées. Il s'agit de compiler une liste de thèmes, chacun présentant à la personne interviewée une question sur laquelle l'intervieweur recherche de nouveaux renseignements et de nouvelles perspectives.

Les entretiens thématiques peuvent être menés soit avec une seule personne, soit avec un petit groupe. Cela étant, les entretiens de groupe ne sont pas identiques aux groupes de discussion (voir la section II.D) et ne servent pas à obtenir des renseignements et des points de vue personnels sur les questions les plus sensibles (par exemple, sur la consommation de drogues et les comportements sexuels) que l'on peut demander à des personnes interrogées seules.

Étude de cas n° 2. Thèmes d'entretien

À Londres, des entretiens thématiques d'individus et de groupes ont été menés avec des prestataires de services aux personnes sans domicile fixe (S.D.F), afin de mieux comprendre ce qu'elles percevaient comme étant les questions essentielles autour de la prestation de services aux toxicomanes S.D.F. Au nombre des thèmes figuraient la perception des personnes interrogées sur la question de savoir si les services proposés aux toxicomanes S.D.F à Londres étaient suffisants, des idées d'amélioration et les problèmes spécifiques, mais aussi les succès rencontrés par les prestataires de services à cette catégorie de personnes. Les résultats obtenus donnaient une indication de ce qui était important pour les personnes travaillant directement auprès de la population des sans domicile fixe.

Source: Fountain et Howes [4].

D. Groupes de discussion

On peut mener un entretien avec plus d'une personne à la fois, mais le groupe de discussion s'éloigne quelque peu de l'entretien de groupe: il s'agirait plutôt d'une discussion de groupe entre 6 à 10 personnes choisies dans la mesure où elles possèdent une certaine connaissance de la problématique à l'étude. Comme l'illustre l'étude de cas ci-dessous, le débat est stimulé grâce à une brève liste de thèmes.

Les groupes de discussion constituent une méthode extrêmement efficace de recueillir des données sur un sujet que l'on connaît mal; ces groupes sont également très utiles pour solliciter des observations sur les résultats de certaines recherches et pour en proposer des explications (voir la section VI.B).

Dans une étude d'évaluation thématique, il est souhaitable de mener plusieurs groupes de discussion avec les représentants de différents groupes, et ce non seulement pour s'assurer que les vues d'un groupe particulier ne lui sont pas spécifiques, mais aussi pour faire en sorte que la question soit explorée de divers points de vue.

Étude de cas n° 3. Thèmes pour les groupes de discussion

Une série de groupes de discussion a été organisée avec de jeunes Barbadiens afin de mieux comprendre leurs points de vue sur la consommation de drogues et les stratégies de prévention. Avant la tenue de ces groupes de discussion, une liste de thèmes avait été dressée pour faire en sorte que toutes les questions ayant trait aux buts de l'étude soient examinées. Au nombre de ces thèmes figuraient les types de drogues consommés par les jeunes et leurs recommandations en vue d'interventions à venir. La discussion a donc été guidée par des thèmes établis à l'avance et couvrant différents aspects de la consommation de drogues, mais la liste n'a été consultée que lorsque les participants eux-mêmes n'abordaient pas ces thèmes spontanément.

Source: Groupe de discussion sur les perceptions qu'ont les jeunes Barbadiens de la consommation de drogues et des stratégies de prévention. Bureau régional des Caraïbes, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

E. Observation

Il n'est pas conseillé de faire de l'observation la méthode unique utilisée dans une étude d'évaluation thématique: en effet, la plupart des projets de recherche qui recueillent des données en recourant à la méthode de l'observation font également appel à d'autres méthodes.

Il existe diverses façons d'observer une situation donnée: en tant que participant (de l'intérieur), en tant qu'observateur (de l'extérieur – c'est la petite souris qui observe), ou d'un lieu situé entre les deux (participant-observateur). Par exemple, l'évaluation d'une séance d'éducation antidrogue dans un établissement scolaire pourrait faire place à l'observation des réactions des élèves au moyen des méthodes suivantes:

- a) Dans le cadre de l'observation-participation, le chercheur est – ou fait semblant d'être – un participant (un élève ou, plus vraisemblablement, un membre du personnel ou un assistant de la personne qui assure l'éducation antidrogue), et les élèves ignorent être observés. Cette observation cachée pose toutefois des questions éthiques, soulevées au chapitre VII;
- b) Dans le cas d'un observateur, les élèves sont informés que le chercheur est là pour noter leurs réactions;
- c) Un exemple de participant-observateur dans ce scénario est celui du chercheur qui participe à la séance d'une manière ou d'une autre mais qui dit aux élèves qu'il est également là pour observer leurs réactions.

Cette observation peut être structurée ou non structurée. L'observation non structurée rassemble des données d'ensemble sur, par exemple, les lieux du trafic de drogues, les lieux où les consommateurs de drogues se rencontrent, ou encore les lieux où les jeunes passent leurs loisirs. Les résultats de ce type d'activité doivent toutefois rapidement alimenter une observation plus structurée axée sur les buts mêmes de l'étude, c'est-à-dire sur les "comportements ou activités spécifiques, dans des lieux spécifiques, à des moments spécifiques" (Organisation des Nations Unies) [5]. Sinon, comme le montre la première étude de cas ci-dessous, et comme le note Mason [6], il existe le risque que l'observateur ait "surestimé sa capacité de "traîner" dans un milieu ou un lieu donné et "d'absorber" les renseignements pertinents".

Études de cas n^{os} 4 et 5. Observation

Dans le cadre d'un atelier sur la formulation de propositions en vue d'études d'évaluation thématique, l'un des groupes s'est fixé comme but d'examiner l'effet de la consommation de drogues sur le comportement sexuel des jeunes, pensant a priori que ces jeunes prenaient plus de risques à l'égard des maladies sexuellement transmissibles lorsqu'ils étaient sous l'influence de drogues. L'un des buts de l'étude consistait à identifier ces comportements à risque, et le groupe a retenu l'observation des jeunes comme l'une de ses méthodes de recherche. Or, pendant leurs discussions sur le contenu précis de leurs observations, le groupe a conclu que, vu que les comportements sexuels allaient très vraisemblablement se dérouler dans un cadre intime, il ne serait pas possible de recueillir des données par simple observation. S'il eut été possible de noter chaque fois qu'un couple en train de consommer des drogues quittait le lieu de l'observation en ayant des comportements manifestement amoureux, il aurait été impossible de déterminer s'ils avaient des relations sexuelles, que celles-ci soient à risque ou non. Cette méthode de recherche a donc été écartée.

À ce même atelier, un autre groupe s'est fixé comme but d'examiner les questions entourant les facteurs de risque pour la consommation de drogues chez les adolescents vivant dans des communautés isolées. Dans la mesure où l'on connaissait peu de choses sur ces communautés, le groupe avait l'intention d'utiliser les données recueillies par observation pour alimenter leur information de base sur la manière dont les jeunes passaient leurs loisirs en public (par exemple traîner dans les rues sans but apparent ou jouer au foot). Lors des discussions sur cette proposition, les participants à l'Atelier ont décidé que les données issues de l'observation contribueraient grandement à l'étude.

Source: Atelier sur la planification et la mise en œuvre d'études d'évaluation thématique, organisé conjointement par le Projet relatif au système de surveillance épidémiologique de l'abus de drogues et le Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP), 2003.

F. Étude ethnographique

L'étude ethnographique est une description permettant de rendre compte du comportement d'un groupe, le plus souvent restreint, caractérisée par une étude approfondie au moyen de contacts personnels sur une période de plusieurs mois au moins.

Le plus souvent, ce sont les techniques de recherche qualitative examinées plus haut (entretien semi-structuré, entretien thématique, groupes de discussion et observation) qui sont utilisées dans une étude ethnographique. Cela dit, la brièveté du temps consacré à une étude d'évaluation thématique (trois à quatre mois) ne suffit pas pour mener une étude ethnographique en bonne et due forme. Pour de plus amples détails sur la technique de l'étude ethnographique, voir, par exemple, Agar [7], Adler [8], Hobbs et May [9], et Atkinson et Hammersley [10].

G. Données secondaires

En plus du recours à l'une ou plusieurs des méthodes de recherche qualitative énumérées plus haut, il peut être opportun d'examiner, dans le cadre d'une étude d'évaluation thématique, les données secondaires: celles portant sur certains aspects de la drogue et de la consommation de drogues déjà recueillies par d'autres chercheurs.

Parmi les sources de données secondaires, citons l'Organisation des Nations Unies [5], l'Organisation mondiale de la santé (OMS) [11]:

- a) Les données statistiques existantes portant notamment sur les populations cibles, l'assiduité scolaire, le traitement des toxicomanes, les saisies de drogues, les arrestations pour infractions en matière de drogues, les morts imputables à la drogue, les taux de VIH lié à la drogue et les chiffres des hôpitaux sur les surdoses et d'autres urgences provoquées par la drogue;
- b) Les documents relatifs aux grandes orientations politiques;
- c) Les comptes rendus de recherche, aussi bien ceux publiés dans des revues ou ouvrages universitaires que les textes non publiés (la littérature dite "grise") qui ne font pas l'objet d'une diffusion large et qui peuvent même n'exister que sous forme d'un rapport aux organismes ayant commandé la recherche. Il peut s'agir notamment d'évaluations de programmes d'éducation antidrogue, de travaux de vulgarisation ou de rapports réalisés par des organisations non gouvernementales sur la portée et la mise en œuvre de leurs travaux;
- d) Les rapports des médias – encore que cette source d'information doive être scrupuleusement vérifiée – car ils sont quelquefois sensationnalistes et ne s'appuient pas toujours sur les résultats de recherches sérieuses.

H. Triangulation

Il convient de souligner que le recours à des méthodes de recherche multiples – examinées plus bas – doublées d'une analyse de ces recherches, domaine connu sous le nom de triangulation (voir la section VI.D ci-après), donne une vision plus globale du phénomène à l'étude que ne le fait le recours à une seule source de données. Comme l'a noté l'OMS:

“Le recours à une méthode unique de recherche ne donne qu’une perspective et une compréhension très étroites de la question à l’étude. Quelquefois, le recours à une seule méthode peut donner une description inexacte, voire biaisée.”

Exemple de méthodes de recherche multiples

La recherche sur certains aspects de la consommation de drogues par les jeunes pourrait recourir à plusieurs des méthodes de recherche ci-après, en fonction du temps et des ressources financières dont on dispose et des connaissances spécialisées de l’équipe de recherche:

- a) Entretiens individuels et/ou groupes de discussion avec des jeunes;
- b) Entretiens et/ou groupes de discussion avec des personnes rattachées à des structures: établissements scolaires, centres de loisirs pour jeunes, lieux de culte;
- c) Entretiens et/ou groupes de discussion avec des personnes qui sont en contact informel avec les jeunes, tels que disc-jockeys, coiffeurs, vendeurs de boutiques où les jeunes achètent vêtements ou musique;
- d) Observation des activités des jeunes là où ils se rassemblent pendant leur temps libre;
- e) Examen des rapports parus dans les médias sur la consommation de drogues et les jeunes;
- f) Récapitulatif des rapports de recherche sur la consommation de drogues par les jeunes;
- g) Résumé des sections pertinentes de stratégies nationales et/ou locales de lutte contre la drogue.

Techniques d'échantillonnage

Chapitre III

Points clés

Au nombre des techniques d'échantillonnage devant être envisagées dès le stade de la planification d'une étude d'évaluation thématique figurent les suivantes:

- a) Échantillons de commodité et échantillons choisis à dessein;
- b) Importance qu'il y a à choisir un échantillon permettant d'atteindre les buts retenus pour l'étude;
- c) Critères d'inclusion dans l'étude;
- d) Taille de l'échantillon;
- e) Stratégies d'accès: échantillonnage en boule de neige, intervieweurs privilégiés, intermédiaires privilégiés;
- f) Récompenses pour les personnes qui apportent une information.

La constitution des échantillons pour une étude d'évaluation thématique et l'accès à ces échantillons doivent se faire systématiquement, en suivant les grandes lignes dessinées dans la présente section.

A. Le type d'échantillon

Le temps et les ressources financières dont on dispose dictent les méthodes d'échantillonnage utilisées pour toute recherche, mais il est clair, d'après la définition de l'étude d'évaluation thématique (voir la préface ci-dessus), qu'il ne s'agit pas de mener ces études auprès d'un échantillon représentatif de la population cible. On utilise au contraire des échantillons de commodité (dits aussi opportunistes) et/ou des échantillons choisis à dessein, tels que décrits ci-dessous:

- a) Un échantillon de commodité représente les personnes qui ont été choisies parce que c'étaient les seules qui étaient disponibles, ou les seules qui ont accepté d'être interviewées ou de participer à un groupe de discussion. La méthode d'observation a obligatoirement recours à l'échantillon de commodité;

- b) Un échantillon choisi à dessein comprend les personnes qui ont été délibérément ciblées parce qu'on pensait qu'elles détenaient l'information qui aiderait à atteindre les buts de l'étude.

Une étude d'évaluation thématique ne devrait pas compter exclusivement sur l'information provenant d'échantillons de commodité, constitués par exemple de volontaires ou de personnes disponibles au moment voulu. Il conviendrait de mettre au point des stratégies d'accès (voir la section III.E) pour que les données soient recueillies auprès d'un nombre de personnes aussi grand que possible.

Études de cas n^{os} 6 et 7. Types d'échantillons

Échantillons de commodité

Lors d'un atelier consacré à l'élaboration de projets de proposition pour des études d'évaluation thématique, on s'est penché sur les obstacles rencontrés. L'un des groupes a fait valoir que sa tentative précédente de mener des groupes de discussion avait buté sur des obstacles lorsqu'il avait essayé de rassembler des professionnels à un moment précis en un seul lieu, chacun invoquant des engagements professionnels. Les échantillons précédents de ce groupe avaient donc été composés de personnes qui étaient libres de participer au groupe de discussion le jour où celui-ci avait été fixé.

Source: Atelier sur la planification et la mise en œuvre d'études d'évaluation thématique, organisé conjointement par le Projet relatif au système de surveillance épidémiologique de l'abus de drogues et le Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP), 2003.

Échantillons choisis à dessein

Lorsque l'on cherche à obtenir une information sur l'efficacité des programmes de prévention de la drogue dans les établissements scolaires, il est sans doute plus opportun de choisir les personnes à interroger parmi les élèves ciblés par ces programmes, plutôt que parmi les enseignants ayant administré les programmes.

Source: Organisation des Nations Unies [5].

1. Échantillons de groupes de discussion

Si l'étude d'évaluation thématique prévoit des groupes de discussion, la constitution d'un échantillon comprenant divers types de personnes peut faciliter un dialogue constructif: par exemple, un groupe de discussion cherchant à élucider la manière dont les parents perçoivent une brochure d'information sur la drogue pourrait compter à la fois les parents et ceux qui ont rédigé la brochure.

En revanche, il se peut qu'en mélangeant les participants on inhibe le débat. À titre d'exemple, si des parents et des jeunes participent à un groupe de dis-

cussion examinant le comportement à l'égard de la drogue, il se peut que les jeunes hésitent à parler ouvertement de leur propre comportement ou de celui de leurs camarades.

B. Constitution de l'échantillon pour répondre aux buts fixés pour l'étude

La constitution de l'échantillon auprès duquel les données seront recueillies doit correspondre au but – ou aux buts – de l'étude d'évaluation thématique afin que les chercheurs puissent avoir une vision aussi complète que possible du phénomène à l'étude.

Si, par exemple, le but consiste à recueillir les perceptions et les opinions des consommateurs de drogues sur les services de traitement de la toxicomanie, il faudra interroger les personnes consommant de la drogue qui sont en traitement et d'autres qui ne le sont pas. Par ailleurs, d'autres sujets interrogés – les interlocuteurs privilégiés – peuvent eux aussi donner des informations spécialisées sur la question, notamment les médecins traitants et d'autres personnes travaillant auprès de cette population, dont les auxiliaires de santé.

Les interlocuteurs privilégiés sont également à même de situer les données dont on dispose dans leur contexte et de donner leur opinion sur l'interprétation de données de recherche existantes, y compris les données recueillies lors de l'étude d'évaluation thématique à laquelle ils participent: leur interprétation permettra en effet de mieux comprendre la portée des résultats obtenus.

Il convient de sélectionner une gamme aussi vaste que possible d'interlocuteurs privilégiés, et ce afin d'éviter de recueillir le point de vue de quelques individus ou groupes marginaux. Voici, par exemple, une liste d'interlocuteurs privilégiés à qui l'on pourrait avoir recours dans le cadre d'une étude d'évaluation thématique sur la manière dont les consommateurs de drogues gèrent les effets secondaires de la consommation:

- a) Les prestataires de traitements de la toxicomanie et les thérapeutes;
- b) Les auxiliaires de santé et autres personnes qui travaillent auprès des consommateurs dans la rue;
- c) L'ensemble des personnels de santé;
- d) Le personnel des urgences, les équipes d'ambulanciers et le personnel hospitalier;
- e) Les consommateurs de drogues constituant la population cible de l'étude d'évaluation thématique.

Études de cas n^{os} 8 et 9. Constitution d'un échantillon pour répondre aux buts de l'étude

But

Évaluer l'ampleur et les caractéristiques de la consommation de drogues chez les jeunes non scolarisés à Saint-Kitts-et-Nevis.

Échantillon

- a) Les jeunes non scolarisés;
- b) Les représentants d'organisations dont les programmes visent à prévenir, réduire ou traiter l'abus et/ou la consommation de drogues;
- c) Les travailleurs sociaux;
- d) La police et d'autres représentants de l'appareil de justice pénale.

Source: Étude d'évaluation thématique, Conseil national de prévention de l'abus de drogue, Saint-Kitts-et-Nevis, 2003.

But

Identifier les besoins en matière d'information sur la drogue qu'ont les parents appartenant à diverses communautés dans une région du Royaume-Uni.

Échantillon

- a) Les membres de cette population locale (ressortissants de l'Asie du Sud, Noirs d'Afrique, Noirs des Caraïbes, Italiens, Juifs, Rom et personnes ayant un handicap visuel et/ou auditif);
- b) Les représentants d'organisations travaillant auprès de ces populations.

Source: Dhillon *et al.* [12].

C. Établir les critères à retenir pour l'étude

Dans le cadre d'une étude d'évaluation thématique, il convient d'établir des critères pour retenir une personne dans un échantillon. Par exemple:

- a) Si l'étude est axée sur les jeunes, il convient alors de fixer un groupe d'âge, par exemple les 14-18 ans ou les 12-25 ans;
- b) Si l'étude est axée sur les consommateurs de drogues à problème, il convient alors de définir ce qu'est le "problème" pour établir les critères. À titre d'exemple, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies définit la consommation problématique de drogues comme étant "la toxicomanie par voie d'injection ou l'usage de longue durée ou régulier d'opiacés, de cocaïne et/ou d'amphétamines" [13];
- c) Si l'on mène des entretiens avec les interlocuteurs privilégiés, il convient de préciser la connaissance du phénomène dont ils devront justifier pour figurer dans l'échantillon retenu. Par exemple, si des travailleurs sociaux font office

d'interlocuteurs privilégiés dans une étude sur la consommation de drogues chez les jeunes chômeurs, il doit s'agir de personnes travaillant auprès de cette population.

L'établissement de critères clarifie et prévient d'éventuels malentendus à propos d'expressions fréquemment utilisées, telles que "les jeunes non scolarisés" ou "les jeunes à risque". On peut, par exemple, interpréter l'expression "jeunes non scolarisés" comme représentant aussi bien les jeunes censés fréquenter un établissement scolaire, mais qui ne le font pas, que les élèves ayant été expulsés de leur établissement, les élèves ayant quitté l'école, ou encore les élèves qui fréquentent un établissement scolaire mais dont le comportement en dehors des horaires scolaires relève de l'objet de l'étude.

D. Taille de l'échantillon

Comme dans toute recherche, la dimension de l'échantillon cible – à savoir le nombre de personnes retenues pour être interrogées ou pour participer à des groupes de discussion – dépend des ressources tant financières qu'humaines dont dispose l'équipe de recherche. Cela dit, il faudra peut-être rectifier le tir à mesure que l'étude progresse en fonction de l'accès plus ou moins facile aux personnes constituant l'échantillon (voir la section III.E ci-après).

Études de cas n^{os} 10 et 11. Facteurs affectant la taille d'un échantillon

Dans le cadre d'un projet de recherche, il avait été prévu de mener 50 entretiens individuels semi-structurés avec des polytoxicomanes présentant troubles et difficultés. Des rendez-vous avaient été pris pour que ces personnes se présentent à un centre de recherche pour les entretiens, à des heures que les intéressés avaient eux-mêmes dit leur convenir. Or certains ne sont pas venus aux rendez-vous, soit parce qu'ils achetaient ou consommaient de la drogue à l'heure convenue, soit parce qu'ils avaient oublié le rendez-vous, soit encore, dans un cas, parce que l'intéressé avait été appréhendé et se trouvait en garde à vue. Certaines des personnes s'étant présentées aux rendez-vous étaient trop mal en point du fait de leur consommation de drogues pour pouvoir répondre aux questions. En fin de compte, l'échantillon ne comptait plus que 25 personnes.

Dans le cadre d'une autre étude, il avait été prévu de mener une série de groupes de discussion comptant 10 jeunes chacun, mais il s'est avéré difficile de recruter des participants. Après la tenue de plusieurs groupes de discussion ne comptant que de deux à trois personnes, le suivant a été annoncé dans les centres de jeunesse, avec pour résultat que 30 jeunes se sont présentés à l'endroit où le groupe de discussion devait avoir lieu. Étant donné que chaque groupe ne devait pas dépasser 10 participants, il a fallu renvoyer 20 personnes, à qui l'on a demandé de revenir pour participer à des groupes de discussion se tenant à des dates ultérieures.

Une étude devait demander aux chefs religieux d'une minorité ethnique de donner leur avis sur la consommation de drogues dans cette communauté. Or, mal-

gré les preuves du contraire, ces personnes ont nié qu'il y avait consommation de drogues dans cette communauté, invoquant un interdit religieux. Ils ont refusé le débat. Il a donc fallu renoncer au projet d'intégrer des chefs religieux dans l'échantillon.

Un groupe de discussion avait été prévu, mais un gros orage a éclaté une heure avant l'heure prévue, empêchant tous les participants d'y assister.

Source: Exemples cités lors de l'Atelier sur la planification et la mise en œuvre d'études d'évaluation thématique, organisé conjointement par le Projet relatif au système de surveillance épidémiologique de l'abus de drogues et le Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP), 2003.

E. Stratégies d'accès

La question de l'accès à la population objet de l'étude est une considération essentielle de tout projet de recherche, surtout lorsqu'il s'agit de faire une étude sur des personnes ayant une activité criminelle et/ou des comportements que la société réprouve.

Si les usagers de drogues qui suivent un traitement ou qui sont en prison sont relativement faciles d'accès, il est plus difficile de toucher les autres: consommateurs ne suivant aucun traitement, jeunes qui commencent tout juste à consommer de la drogue et personnes impliquées dans la distribution de drogues illicites. Ces populations sont désignées sous le nom de populations "cachées" (c'est-à-dire qu'aucune étude jusqu'à présent n'a porté sur elles) ou "difficiles à toucher" (par les chercheurs ou les prestataires de services).

Pour avoir accès à ces populations et faire une recherche sur elles, il faut employer des techniques différentes de celles que l'on utilise pour une enquête en milieu scolaire, par exemple dans le cadre de laquelle il est remis un questionnaire à chaque élève, qui le complète en classe. Il est peu vraisemblable que les chercheurs menant une étude d'évaluation thématique censée cerner un comportement particulier posant problème chez une population cible, qu'il s'agisse des enfants de la rue, des trafiquants de drogues ou d'un groupe ethnique minoritaire, puissent les approcher directement et s'attendre que ces personnes acceptent de participer à leur étude. Il faut au contraire recourir aux techniques de l'échantillon en boule de neige ainsi qu'aux intervieweurs et intermédiaires privilégiés.

Pour utiliser ces méthodes d'accès – décrites ci-dessous – les chercheurs doivent instaurer une relation de confiance avec les sujets interrogés ou avec les personnes qui y auront accès au nom du chercheur. Si cette démarche réussit, les personnes visées se sentiront suffisamment en confiance pour mettre le chercheur en contact avec ses semblables (échantillonnage en boule de neige), pour travailler pour le projet en qualité d'intervieweur (intervieweurs privilégiés), ou encore pour introduire le chercheur dans leur milieu (intermédiaires).

1. Échantillonnage en boule de neige

L'échantillonnage en boule de neige, désigné également sous le nom d'échantillonnage superposé, consiste à identifier quelques personnes correspondant aux critères retenus pour l'étude et à leur demander de proposer le nom d'autres personnes correspondant à ces mêmes critères. Les personnes ainsi proposées sont ensuite interviewées et il leur est demandé de proposer d'autres personnes encore. Le processus est répété jusqu'à satiété, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'aucun nouveau nom ne soit donné.

Cette méthode comporte un inconvénient: il se peut que l'échantillon soit constitué de personnes provenant d'un même réseau et qu'il ne représente donc pas la totalité de la population cible. Par conséquent, le recrutement initial devrait se faire à partir du plus grand nombre de lieux possibles dans la zone de recherche (Hartnoll *et al.* [14] et Organisation des Nations Unies [5]). Cela dit, certaines études d'évaluation thématique peuvent délibérément cibler un réseau social spécifique et cette stratégie sera alors inutile.

Étude de cas n° 12. Échantillonnage en boule de neige

À Varsovie, on a eu recours à un échantillonnage en boule de neige pour constituer un échantillon de consommateurs de drogues ne suivant aucun traitement. Dans un premier temps, 14 personnes ont été identifiées par l'équipe de recherche; l'échantillon final comptait 72 personnes. L'un des contacts initiaux n'a pas voulu en proposer d'autres, mais la chaîne la plus longue comptait sept personnes.

Source: Sieroslowski et Zierlinski [15].

2. Intervieweurs et travailleurs communautaires privilégiés

Un intervieweur (ou travailleur communautaire) privilégié est une personne ayant un accès facile à la communauté cible et s'étant acquis la confiance de celle-ci. Par exemple, si la population cible est constituée de travailleurs du sexe toxicomanes, une personne appartenant à ce milieu (soit un travailleur du sexe toxicomane lui-même, soit un travailleur social travaillant auprès de cette population) est formée pour recueillir des données à l'aide des méthodes utilisées dans le cadre du projet de recherche (Blanken, Barendregt et Zuidmulder [16] et Griffiths *et al.* [17]).

Les intervieweurs privilégiés doivent répondre à certains critères avant d'être recrutés (Griffiths *et al.* [17]). Il leur faut notamment avoir des contacts avec la population cible, ou pouvoir en établir rapidement, mais aussi avoir des qualités personnelles ou une expérience de la vie telles qu'ils ne constituent en rien une menace pour la population visée. Ces personnes doivent également avoir le bagage social et scolaire

leur permettant de procéder à une collecte de données; elles doivent avoir un style de vie suffisamment stable pour que l'on puisse leur faire confiance et être sûres qu'elles s'acquitteront de leurs obligations. Enfin, on doit veiller à ce que la collecte de données et la prise de contact avec la population cible ne leur soient d'aucune façon préjudiciables (cela est particulièrement important quand ces personnes se trouvent également être des consommateurs ou anciens consommateurs de drogues).

Étude de cas n° 13. Intervieweurs privilégiés et travailleurs communautaires

Au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, si les hommes politiques et les responsables de services d'aide aux toxicomanes se soucient de plus en plus d'assurer des services aux nombreuses populations noires ou minoritaires, peu d'évaluations des besoins ont été menées auprès de ces populations, dont bon nombre sont d'ailleurs considérées comme étant "difficiles d'accès".

Or, dans une proposition de recherche ayant abouti, on a fait valoir que l'étiquette "difficile d'accès" avait été collée sur ces populations, parce que les chercheurs habituels – chercheurs blancs rattachés à des universités ou instituts de recherche – ne parlaient pas le langage de ces populations et ne savaient pas comment les aborder en tenant compte des spécificités culturelles qui étaient les leurs, vu notamment les a priori culturels de certains de ces chercheurs en ce qui concerne la consommation de drogues.

Dans le cadre du projet d'évaluation des besoins des communautés noires et des minorités ethniques en matière d'abus de drogues, les personnes issues de ces communautés et travaillant auprès d'elles (groupes assurant divers services à leur communauté: repas à domicile aux personnes âgées, centres aérés, consultation médico-sociales, loisirs) ont été recrutées, formées et appuyées pour qu'elles puissent mener des entretiens au sein de leur propre communauté. De cette initiative est née une série de rapports soulignant les besoins dans le domaine de la drogue. Dans de nombreux cas, il n'existait aucune information sur la population ainsi étudiée.

Source: Bashford, Buffin et Patel [18].

3. Intermédiaires

Les intermédiaires sont intégrés à la structure à laquelle la recherche veut avoir accès, mais ils ne recueillent pas eux-mêmes les données. Leur rôle est plutôt de présenter le chercheur à leur milieu et aux personnes qui le constituent. L'étude de cas ci-après est un exemple du fonctionnement de cette stratégie, montrant que la confiance et la relation qui existent entre le chercheur et les intermédiaires, ainsi qu'entre les intermédiaires et la population cible, facilitent non seulement l'accès, mais encore la collecte de données détaillées sur des questions sensibles.

Les intermédiaires n'appartiennent toutefois pas nécessairement à la population cible, comme dans l'étude de cas ci-dessus. Par exemple:

- a) Si la population cible est constituée de consommateurs de drogues suivant un traitement, les intermédiaires pourraient bien être des auxiliaires de santé qui peuvent faciliter l'accès à leurs clients;
- b) Une étude dans le cadre de laquelle on souhaiterait aborder des jeunes pourrait avoir recours à un animateur de club de jeunes comme intermédiaire facilitant l'accès aux jeunes fréquentant ce club;
- c) À supposer qu'on ait, dans le cadre d'une étude, l'intention d'interviewer des intermédiaires privilégiés travaillant auprès d'une population spécifique de consommateurs de drogues, un responsable des services de santé ou un fonctionnaire pourrait être l'intermédiaire facilitant l'accès aux intéressés.

Étude de cas n° 14. Intermédiaires

"Je menais une étude ethnographique sur les marchés extérieurs (dits "ouverts") de drogues, dans le cadre d'un projet visant à déterminer les raisons pour lesquelles les consommateurs de drogues en traitement vendaient les drogues qui leur étaient prescrites. Dans le cadre de projets de recherche antérieurs, j'avais connu deux consommateurs de drogues qui fréquentaient ces lieux. Ils avaient travaillé pour moi en qualité d'intervieweurs privilégiés, et ils savaient donc que je n'irais pas dénoncer les consommateurs et les vendeurs à la police.

"J'ai demandé à ces deux personnes si je pouvais traîner avec eux lorsqu'ils allaient s'approvisionner, ce qu'ils ont accepté. J'ai effectivement traîné dans ces marchés de la drogue avec eux pendant une ou deux semaines; ils m'ont présenté à quelques acheteurs et vendeurs comme étant un chercheur souhaitant présenter leur milieu selon leur propre point de vue. Du fait que je fréquentais des personnes en qui les autres utilisateurs du marché avaient confiance, on m'a fait confiance également et personne n'a protesté contre ma présence. Après avoir traîné quelques semaines encore avec mes intermédiaires je m'étais fondu dans le milieu et les affaires continuaient comme si je n'y étais pas. Peu après, j'ai commencé à poser des questions aux acheteurs et aux vendeurs pour essayer de mieux comprendre ce que j'avais observé".

Source: Compte rendu personnel donné lors de l'Atelier sur la planification et la mise en œuvre d'études d'évaluation thématique, organisé conjointement par le Projet relatif au système de surveillance épidémiologique de l'abus de drogues et le Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP), 2003.

F. Récompenser les sujets interrogés

Bien que pour une personne interrogée la récompense pour sa participation à une étude d'évaluation thématique puisse être le simple fait de participer à un projet susceptible d'avoir un effet aussi bien sur les politiques adoptées que sur la pratique et de faire connaître son point de vue, de nombreux projets de recherche donnent aux sujets interrogés d'autres récompenses.

C'est là une question très controversée, certains chercheurs s'opposant à l'idée de récompense ou de dédommagement, et d'autres insistant sur le fait que les sujets interrogés méritent de l'argent ou un cadeau pour les dédommager du temps consacré au projet. Par exemple, certains participants à l'Atelier sur la planification et la mise en œuvre d'études d'évaluation thématique, organisé conjointement par le Projet relatif au système de surveillance épidémiologique de l'abus de drogues et le Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP) tenu en 2003, ont dit avoir donné aux enfants des petits cadeaux – trousseaux ou livres – pour les remercier d'avoir participé aux études, alors que d'autres estimaient qu'un goûter constituait un dédommagement suffisant.

La remise d'argent à des usagers de drogues constitue un dilemme moral particulier pour l'équipe de recherche, vu que l'argent peut servir à acheter de la drogue. Kaplan et Lambert [19] font valoir qu'aux États-Unis d'Amérique des articles autres que de l'argent, tels que des bons d'alimentation ou des vêtements, ont été remis aux consommateurs de drogues pour les remercier d'avoir accepté d'être interrogés.

Étude de cas n° 15. Rémunération pour les entretiens

Dans une étude menée à Bratislava auprès d'héroïnomanes qui n'étaient pas en relation avec les services d'aide aux toxicomanes, "la rémunération était un facteur motivant important pour ceux qui acceptaient de participer... D'une part, nous connaissions la probabilité que l'argent servirait à acheter de la drogue, mais, d'autre part, nous savions que les études auprès de populations autres que les consommateurs de drogues dédommageaient les sujets interrogés du temps qu'ils leur avaient consacré. Nous avons donc promis une petite somme d'argent, sans l'assortir de conditions sur la manière dont il convenait de dépenser cet argent."

Source: Ciutti [20].

Deux autres questions doivent être envisagées lorsqu'on donne de l'argent aux sujets interrogés:

- a) S'il s'agit d'une somme importante, il se peut que certaines personnes fassent semblant de répondre aux critères uniquement pour recevoir l'argent ou le cadeau. Par exemple, si les critères précisent que les personnes retenues pour l'échantillon doivent être âgées de 18 à 25 ans et avoir consommé du cannabis au moins dix fois durant le mois écoulé, à moins que le candidat ne soit manifestement plus vieux ou plus jeune, l'intervieweur n'a aucun moyen de vérifier que les personnes correspondent effectivement aux critères retenus;
- b) Bien que la récompense puisse lever l'obstacle à la participation, elle ne devrait pas servir à persuader des sujets éventuels de participer s'ils ne l'auraient pas fait en l'absence de récompense.

Conception de l'instrument de recherche

Chapitre IV

POINTS CLÉS

L'instrument de recherche – liste de questions ou de thèmes semi-structurés – doit correspondre très précisément aux buts et objectifs de l'étude d'évaluation thématique et être conçu de manière très attentive, afin de permettre de recueillir les données qu'il faut pour atteindre ces buts.

Dans le présent chapitre, on trouvera des directives pour la compilation de questions semi-structurées, de thèmes d'entretiens, de thèmes pour les groupes de discussion et pour l'observation.

L'instrument de recherche utilisé pour une étude d'évaluation thématique doit correspondre très précisément aux buts et objectifs de la recherche, car le produit issu de la recherche, c'est-à-dire le rapport sur le projet, en dépendra. Par exemple, si le but d'une étude est d'identifier les comportements entraînant un risque de VIH et les facteurs modifiant ces comportements, chez un groupe spécifique d'utilisateurs de drogues, l'instrument de recherche doit être conçu de manière à déterminer les risques pris et les circonstances dans lesquelles ces risques se posent. Le rapport sur cette étude devra donner des détails sur ces comportements à risque et sur les raisons pour lesquelles ces comportements sont adoptés.

Les instruments de recherche qualitative sont destinés à faciliter l'examen du monde des personnes interrogées selon leur propre point de vue: ces instruments donnent aux personnes interrogées la possibilité de répondre à une question ou d'examiner un thème en profondeur et donnent à l'intervieweur la possibilité de poser des questions complémentaires. Si l'instrument est trop structuré, il ne permet pas aux personnes interrogées de donner leur propre point de vue et de rendre compte de leur vécu; si, au contraire, il est trop peu structuré, on peut obtenir trop de données sans aucun rapport avec l'objet de l'étude.

Il est peu probable que les entretiens et les groupes de discussion qualitatifs suivent à la lettre l'instrument de recherche, étant donné que les réponses aux questions semi-structurées ou aux thèmes retenus pour les groupes de discussion sont peu prévisibles. Cela dit, s'il peut sembler aux personnes interrogées et aux participants d'un groupe de discussion qu'ils ont une simple conversation avec l'intervieweur, l'instrument de recherche devrait être conçu aussi attentivement qu'un questionnaire structuré, de manière à éviter les écueils suivants [11]:

- a) Le langage complexe et technique: il convient en effet d'utiliser un langage clair et simple;
- b) Les questions multiples, telles que: "Que pensez-vous du risque du partage de seringues maintenant par rapport à il y a cinq ans?". Ce genre de questions peut troubler les personnes interrogées et les amener à répondre uniquement aux éléments de la question dont ils se souviennent;
- c) Les questions biaisées, telles que: "Pourquoi y a-t-il tant de prostitution par ici?". Cette question pourrait se poser autrement: "Y a-t-il de la prostitution dans ce quartier?" ou "Parlez-moi de la prostitution dans ce quartier".

A. Questionnaire semi-structuré

Les questions semi-structurées peuvent être utilisées pour interroger des particuliers ou des groupes (des exemples de ce genre de questions ont été donnés à la section II.B ci-dessus); l'étude de cas ci-dessous en donne une autre illustration.

Étude de cas n° 16. Questionnaire semi-structuré

But

Faire le point des besoins d'information qu'ont les groupes ethniques minoritaires de la ville dans le domaine de la consommation de drogues et des services d'aide aux toxicomanes.

Échantillon

Personnes issues de divers groupes ethniques minoritaires dans une région du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Extrait de l'instrument de recherche administré à des particuliers et à des groupes

D'après vous, où les membres de votre communauté se procurent-ils leur information?

De quel type d'information sur la drogue pensez-vous que votre communauté a besoin?

Quel support cette information devrait-elle prendre? (L'intervieweur peut préciser si nécessaire – information écrite, information orale, vidéo, radio, Internet.)

Quel est le meilleur endroit permettant aux membres de votre communauté d'accéder à une information sur la drogue? (L'intervieweur peut préciser si nécessaire – cabinets médicaux, boutiques, centres communautaires, à domicile, à l'école, dans les centres de santé.)

Source: Instrument de recherche utilisé par Dhillon *et al.* [12].

Lors d'entretiens avec des particuliers, les questions semi-structurées peuvent être combinées avec des questions structurées au sein d'un questionnaire, comme le montre l'étude de cas ci-dessous. Dans cet exemple, les questions structurées font l'objet des quatre premières colonnes et les questions semi-structurées des deux dernières.

Étude de cas n° 17. Extrait d'un questionnaire composé à la fois de questions structurées et de questions semi-structurées

Le but de l'étude dont provient cet extrait comprend notamment l'évaluation des services d'aide aux toxicomanes dont auraient besoin les personnes sans domicile fixe. L'intervieweur a introduit la question en disant: "je vais vous poser un certain nombre de questions sur les services d'aide aux toxicomanes auxquels vous avez pu faire appel".

Type de service	1	2	Y avez-vous fait appel au cours de l'année écoulée?	Y avez-vous fait appel au cours du mois écoulé?	Compléter uniquement si vous n'avez jamais fait appel à ces services ou si vous n'y feriez plus jamais appel ("Non" aux colonnes 1 et/ou 2)	Que pourraient faire les services pour que vous y fassiez (de nouveau) appel? (Donnez votre réponse)
	Y avez-vous fait appel? (Oui/Non)	Y feriez-vous de nouveau appel? (Oui/Non)	Y avez-vous fait appel au cours de l'année écoulée? (Oui/Non)	Y avez-vous fait appel au cours du mois écoulé? (Oui/Non)	Pourquoi n'y feriez-vous pas appel (de nouveau)? (Donnez votre réponse)	Que pourraient faire les services pour que vous y fassiez (de nouveau) appel? (Donnez votre réponse)
Cure de désintoxication en milieu hospitalier						
Traitement à la méthadone						

Source: Questionnaire utilisé par Fountain et Howes [4].

B. Thèmes d'entretien

La liste de thèmes ou de sujets à aborder lors d'un entretien thématique devrait être aussi courte que possible, tout en incorporant toutes les questions qu'il convient d'examiner pour atteindre les buts et objectifs fixés. Dans un entretien thématique,

il s'agit d'élucider des réponses approfondies sur chaque thème; les personnes interrogées ne doivent pas être interrompues sous prétexte que la liste est trop longue et que l'intervieweur souhaite passer au thème suivant.

Les différents thèmes sont introduits tout au long de l'entretien, en fonction de la manière dont les choses se passent, et peuvent ne pas être abordés dans l'ordre fixé dans l'instrument de recherche. C'est de manière très simple qu'on introduit un nouveau thème dans le cadre de l'entretien, en disant par exemple "parlons maintenant de..." ou "est-ce que je peux vous poser une question à propos de...?"; d'autres thèmes n'auront pas besoin d'être introduits en tant que tels puisque la personne interrogée peut les aborder spontanément.

Étude de cas n° 18. Thèmes d'entretien

À Londres, des entretiens individuels et de groupe ont été menés avec les prestataires de services pour personnes sans domicile fixe, afin de mieux comprendre la manière dont ces prestataires percevaient les questions clés relatives à la prestation de services aux consommateurs de drogues, sans domicile fixe. Les thèmes de ces entretiens étaient les suivants:

- a) La politique arrêtée par les prestataires de services en ce qui concerne les consommateurs de drogues sans domicile fixe;
- b) Les questions ayant trait à la prestation de services aux consommateurs de drogues qui se trouvent également être sans domicile fixe;
- c) L'ampleur des connaissances sur la consommation de drogues qu'avait le personnel assurant ces services;
- d) La question de savoir si, à Londres, les services assurés aux consommateurs de drogues sans domicile fixe étaient suffisants; idées d'amélioration;
- e) Les problèmes et succès spécifiques des prestataires de services s'agissant des services assurés aux consommateurs de drogues sans domicile fixe, et les exemples de bonnes pratiques;
- f) Des propositions de stratégie pour que les personnes vivant dans la rue, résistantes aux changements, s'impliquent;
- g) Leurs avis sur la stratégie du gouvernement visant à réduire le nombre de personnes vivant dans la rue.

Source: Fountain et Howes [4].

C. Thèmes pour les groupes de discussion

Les thèmes retenus pour les groupes de discussion doivent être préparés, administrés et présentés aux participants de la même manière que les thèmes retenus pour les entretiens (voir la section IV.B ci-dessus). Là encore, la liste de thèmes doit être courte: dans certains cas, il se peut qu'il n'y ait qu'un ou deux thèmes de discussion, encore que, dans ces cas, il convienne de faire appel à un animateur très expérimenté capable éventuellement de relancer la discussion sur un thème donné et de veiller à ce que la discussion reste axée sur les buts et objectifs de l'étude (voir la section V.C.1).

Étude de cas n° 19. Thèmes pour groupes de discussion

Une série de groupes de discussion ont été menés à la Barbade avec des jeunes afin de mieux comprendre leurs points de vue sur la consommation de drogues et sur les stratégies de prévention. Une liste de thèmes a été préparée pour faire en sorte que toutes les questions relatives aux buts que l'étude s'était fixée soient examinées. Ces thèmes étaient les suivants:

- a) Types de drogues utilisées par les jeunes;
- b) Drogues préférées;
- c) Âge auquel la consommation a commencé;
- d) Perception de la prévalence de la consommation de drogues chez les jeunes;
- e) Fréquence de la consommation de drogues;
- f) Raisons pour lesquelles les drogues sont consommées;
- g) Conséquences de la consommation de drogues;
- h) Impact des stratégies de prévention;
- i) Recommandations pour les interventions à venir.

Source: Bureau régional des Caraïbes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

D. Guide d'observation

Comme l'a fait valoir l'OMS [11]: "On peut quasiment tout observer, mais cela ne signifie pas pour autant que les chercheurs aient, de manière non systématique, à tout observer". Bien que, comme relevé à la section II.E, de courtes observations non structurées soient utiles pour recueillir des données de base, il convient ensuite d'élaborer un guide pour l'observation précisant exactement ce qu'il convient d'observer, et ce afin de procéder d'une manière plus systématique.

Le but de l'observation consiste à recueillir des données sur les aspects suivants du cadre observé, pour lesquels des guides d'observation devraient être conçus en conséquence:

- a) Cadre: quels sont les aspects physiques du lieu faisant l'objet de l'observation?
- b) Individus: quelles sont les caractéristiques des personnes présentes et pourquoi se trouvent-elles là?
- c) Activités: quelles activités sont en cours dans le cadre observé?
- d) Signes: y a-t-il des éléments permettant de donner un sens à ce qui se passe et permettant de décrypter les comportements?
- e) Actes: que font les personnes présentes?
- f) Événements: l'objet de l'observation constitue-t-il la norme ou s'agit-il d'un événement ponctuel?

- g) Déroulement temporel: dans quel ordre les choses se déroulent-elles? Y a-t-il une raison à cet ordre?
- h) Buts: qu'est-ce que les personnes présentes recherchent?
- i) Relations: quelle est la nature des relations entre les personnes présentes dans ce cadre? La nature de ces relations évolue-t-elle avec le temps?

E. Essai pilote de l'instrument de recherche

Avant sa mise au point définitive, tout instrument de recherche doit être mis à l'épreuve. Cette étude pilote des projets de questionnaire et de thèmes d'entretien devrait être menée en ayant recours aux mêmes intervieweurs que ceux qui administreront la version définitive. Les personnes interrogées devront elles aussi correspondre aux critères retenus pour l'étude. Cette procédure permettra d'identifier les problèmes éventuels, s'agissant notamment du libellé des questions, de la durée de l'entretien et de la question de savoir si l'instrument de recherche a été conçu de manière logique. Elle permettra également de tester la capacité de l'interviewer à administrer l'instrument de recherche (section V.B.2) et de relever si, éventuellement, un complément de formation s'impose. Pour les mêmes raisons, les instruments de recherche conçus pour les groupes de discussion doivent également être mis à l'épreuve par l'animateur qui sera chargé de mener ces groupes de discussion.

Collecte de données

Chapitre V

POINTS CLÉS

Il existe diverses méthodes permettant de renforcer l'efficacité de la collecte de données et d'améliorer la qualité des données ainsi recueillies.

Il faut absolument que les intervieweurs et les animateurs de groupes de discussion aient les capacités requises pour administrer les instruments de recherche.

Si les ressources disponibles le permettent, il serait bon d'enregistrer puis de retranscrire les entretiens et les séances de groupes de discussion.

A. Cadre

Le cadre dans lequel un entretien ou un groupe de discussion se déroule se doit d'être aussi neutre que possible afin de faciliter la collecte de données. Par exemple, si un entretien avec un consommateur de drogues se déroule dans le cabinet d'un médecin au centre de traitement, l'intéressé peut se sentir inhibé lorsqu'il voudra faire part d'un vécu négatif à propos de son traitement; les jeunes issus d'un milieu défavorisé assistant à un groupe de discussion dans une salle de conférences formelle peuvent se sentir mal à l'aise dans ce cadre. Si elle n'en a pas à sa disposition, l'équipe de recherche devrait envisager de louer une salle convenant à ses besoins. On pourrait également envisager de mener certains entretiens dans les lieux mêmes fréquentés par l'échantillon cible (que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur).

Pour les groupes de discussion, il convient de disposer en cercle tables et chaises; l'animateur s'assied avec les participants: les regards qui peuvent ainsi s'échanger facilitent la participation et la communication.

Il convient de veiller à garantir une certaine intimité tout au long de l'entretien ou du groupe de discussion, non seulement pour que la

séance reste confidentielle (section VII.B), mais aussi pour que les intéressés puissent s'exprimer en toute liberté. Il convient de veiller à ce que les séances ne soient pas interrompues par des coups de téléphone ou par des allées et venues.

Étude de cas n° 20. Veiller à l'intimité durant l'entretien ou la séance de groupe de discussion

Un groupe de discussion a réuni des élèves dans le but d'obtenir une information sur leurs connaissances en matière de drogues. Leur enseignant, qui était convenu de réserver du temps sur la journée d'école pour la séance, avait prévu de rester dans la salle pendant que se déroulait le groupe de discussion. L'animateur a expliqué que cette présence compromettrait la nature confidentielle de l'information donnée et que la présence de l'enseignant pouvait inhiber les élèves. L'enseignant n'était pas convaincu, disant: "Mes élèves me disent tout – ils ne vous diront rien que je ne sais déjà. Cela ne les gêne pas du tout que j'assiste à cette séance et moi je veux savoir ce qu'ils racontent." Calmement, l'animateur a expliqué que le code déontologique régissant le projet signifiait que le groupe de discussion ne pouvait se poursuivre si l'enseignant restait dans la salle et a convaincu ce dernier de se retirer.

Source: Exemple donné lors de l'Atelier sur la planification et la mise en œuvre d'études d'évaluation thématique, organisé conjointement par le Projet relatif au système de surveillance épidémiologique de l'abus de drogues et le Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP), 2003.

B. Entretiens

Bien que les entretiens qualitatifs visent à encourager les personnes interrogées à donner leur avis personnel et à rendre compte de leur comportement de manière personnelle, "la conversation lors d'un entretien de recherche ne constitue pas une interaction réciproque entre deux égaux. Le pouvoir y est assurément asymétrique: c'est l'intervieweur qui définit la situation, qui introduit les sujets de conversation et qui, par des questions complémentaires, oriente le déroulement de l'entretien". (Kvale [21]). La présente section examine les points qu'il convient d'envisager pour assurer le succès de cette technique: autrement dit, pour que l'entretien permette d'obtenir les données qui contribuent à atteindre les buts de l'étude.

1. Présentation de l'entretien

Il convient de dire à l'avance aux personnes interrogées le temps que durera l'entretien; il faut le leur rappeler avant le début de l'entretien. La mise à l'épreuve de l'instrument de recherche (IV.E) permettra d'en déterminer la durée approximative.

Avant de commencer l'entretien, l'intervieweur se présente (si besoin est) et remercie la ou les personnes interrogées du temps qu'elles veulent bien lui consacrer. Il convient d'offrir quelque chose à boire. La finalité de l'entretien est expliquée; la confidentialité et l'anonymat sont garantis (ces points sont examinés plus en détail au

chapitre VII). Il convient également d'obtenir le consentement à l'enregistrement de la séance (section V.D.3) et/ou d'expliquer la présence d'un preneur de notes (section V.D.2).

2. *Compétences essentielles pour les intervieweurs*

La publication des Nations Unies intitulée *Principes directeurs pour l'élaboration et l'exécution d'évaluations rapides de situation d'abus de drogues et d'interventions* [5] constitue une excellente source pour une bonne partie de l'information sur cette question, comme indiqué ci-dessous.

Les points examinés dans la présente section s'appliquent à tous les intervieweurs (qu'il s'agisse d'intervieweurs privilégiés ou de membres de l'équipe de recherche), à tous les entretiens (d'individus ou de groupes) et à tous les types d'entretiens (semi-structurés ou thématiques). Nombre d'entre eux s'appliquent également à l'animation de groupes de discussion, encore que ceux-ci appellent des considérations additionnelles ou différentes, examinées en détail à la section V.C ci-après.

Bien évidemment, il convient d'espérer que la personne interrogée répondra librement à toutes les questions ou abordera tous les thèmes figurant dans l'instrument de recherche. Cela dit, s'il s'agit de points délicats, un intervieweur peut rencontrer des difficultés, même s'il est équipé d'un excellent instrument de recherche. Par exemple, il peut être difficile pour les personnes interrogées de donner les raisons d'un comportement spécifique ou d'exprimer ce qu'elles ressentent, et ce pour bien des raisons:

- a) Il peut s'agir de motivations inconscientes ou délibérément refoulées;
- b) Les personnes interrogées peuvent ne pas avoir l'habitude d'exprimer leurs sentiments;
- c) Il est plus important pour l'intéressé de préserver l'image qu'il a de lui-même que d'expliquer à un intervieweur pourquoi il se comporte de telle ou telle manière;
- d) Il se peut que l'intéressé répète ce qu'il a entendu dire sur tel ou tel comportement;
- e) Il existe rarement un mobile unique permettant de comprendre un comportement;
- f) Tout simplement, les sujets interrogés peuvent ne pas vouloir révéler certains aspects de leur comportement (surtout si celui-ci est illicite) à un intervieweur, parce qu'ils pensent qu'ils donneront l'impression d'être ridicules, bêtes ou marginaux.

Formation à la conduite d'entretiens

Les intervieweurs ont besoin d'une formation spécifique pour que les données requises soient recueillies et que les objectifs de l'étude d'évaluation thématique puissent ainsi être atteints.

Si l'étude de certains des nombreux ouvrages sur la technique peut donner une idée de la manière de mener un entretien, la littérature sur le sujet souligne que la meilleure méthode de formation consiste en jeux de rôles utilisant l'instrument de recherche. Flick suggère un enregistrement audio et vidéo des séances, ainsi que l'évaluation de ces séances par tous les intervieweurs participant à l'étude [1]: "Pour les erreurs en cours d'entretien, pour évaluer la manière dont les consignes ont été suivies, pour les procédures et les problèmes rencontrés lors de la présentation et du changement de thème, pour le comportement non verbal de l'intervieweur et pour les réactions de celui-ci à la personne interrogée", afin de repérer d'éventuels problèmes et d'envisager d'éventuelles solutions.

Parmi d'autres méthodes de formation des intervieweurs, mentionnons l'analyse du texte des entretiens tapée, l'écoute ou le visionnement des entretiens enregistrés et l'observation d'intervieweurs plus expérimentés.

Connaissance de la recherche pertinente et compréhension des questions ayant trait à la drogue

Pour mener des entretiens avec assurance et de manière compétente, l'intervieweur, dans le cadre d'une étude d'évaluation thématique, doit comprendre tous les aspects du processus de l'étude, afin de bien saisir la manière dont son propre travail s'inscrit dans le projet plus vaste.

Par ailleurs, les intervieweurs doivent maîtriser les notions de base concernant la consommation de drogues, les services d'aide aux toxicomanes et les questions juridiques. Il faut notamment comprendre le jargon utilisé par d'éventuels sujets pour décrire les différentes drogues.

Qualité de la communication et du rapport avec les personnes interrogées

La qualité de la communication et du rapport avec les personnes interrogées influe de manière cruciale sur la collecte de données, notamment quand il s'agit de thèmes délicats. Ces qualités permettent à l'intervieweur d'établir un rapport de confiance avec les personnes interrogées et d'obtenir de ces dernières des réponses honnêtes.

L'instauration d'un rapport harmonieux avec les personnes interrogées ne signifie pas que l'intervieweur doive être une personne semblable à la personne interrogée, mais plutôt qu'il manifeste un intérêt véritable pour cette personne et pour les réponses données.

Bien qu'il n'existe pour l'intervieweur aucune "bonne" ou "mauvaise" présentation, il est vrai que la présentation (autrement dit, l'aspect extérieur et le comportement de l'intervieweur) entre en ligne de compte au moment de son recrutement. Par exemple:

- a) Si la population cible pour les entretiens sont les jeunes d'un quartier défavorisé traînant dans la rue, un monsieur d'une soixantaine d'années habillé de

manière élégante et visiblement mal à l'aise dans ce quartier ne constitue peut-être pas le candidat idéal;

- b) Si les personnes que l'on envisage d'interroger savent pertinemment que la personne qui mène l'entretien est un agent de police et que celui-ci pose aux jeunes des questions sur leur consommation de drogues, ils hésiteront peut-être à répondre. En revanche, ces jeunes discuteront peut-être très volontiers de questions générales concernant la consommation de drogues dans leur groupe d'âge avec un agent de police qu'ils connaissent, à condition de ne pas avoir à se mettre en cause, eux ou leurs camarades.

La maîtrise du jargon local utilisé par les sujets interrogés facilitera la communication et la qualité de la relation et évitera en outre les interruptions constantes par l'intervieweur ou l'animateur du groupe de discussion sollicitant des explications.

L'importance de ne pas s'ériger en juge

Un intervieweur doit être capable de ne pas porter de jugement sur ce qu'une personne interrogée lui raconte, car ce genre de réaction faussera les réponses ultérieures données par la personne interrogée. Par exemple:

- a) Si des entretiens sont menés par une personne qui, manifestement (par ses paroles, ses expressions ou son langage corporel), réproouve fortement la consommation de drogues, lesdits consommateurs peuvent ne pas donner de réponses franches aux questions suivantes sur ce point: ils peuvent, par exemple, exagérer leur consommation pour choquer l'intervieweur, ou au contraire la sous-estimer parce qu'ils sont sensibles à la désapprobation de l'intervieweur et ne veulent pas l'encourir;
- b) Si la personne interrogée fait suffisamment confiance à l'intervieweur pour lui faire part de délits commis pour financer sa consommation de drogues, l'intervieweur doit tenter de réagir de la manière aussi neutre que possible, quelle que soit la réprobation qu'il éprouve.

Si l'intervieweur semble approuver les réponses données par la personne interrogée, c'est là aussi porter un jugement. Par exemple, si l'intervieweur donne de petits signes d'approbation lorsqu'un jeune lui dit ne jamais avoir consommé une drogue illicite et qu'il lui demande s'il pense un jour consommer de ces drogues, la réponse pourrait bien être un "non" automatique, car le jeune souhaite que l'approbation manifestée par l'intervieweur continue.

Capacité d'observer les signes verbaux et non verbaux

Un intervieweur se doit d'être à même d'observer les signes verbaux et non verbaux indiquant l'état d'esprit de la personne interrogée. Cela signifie qu'il faut reconnaître si les questions posées provoquent, chez la personne interrogée, ennui, fatigue, colère, malaise ou gêne.

Exemples de signes verbaux et non verbaux et réponse de l'intervieweur

Si une personne interrogée dit ne pas vouloir répondre à des questions personnelles, l'intervieweur devrait reconnaître qu'effectivement les questions sont très personnelles et très délicates, mais rappeler courtoisement à la personne interrogée à quel point ses réponses sont importantes pour l'étude. Bien évidemment, si la personne interrogée continue de refuser de répondre, l'intervieweur doit accepter cette situation de fait (section VII.A).

Si la personne interrogée est manifestement fatiguée et ne se donne même pas la peine de réfléchir au point soulevé, il convient de mettre fin à l'entretien et de le remettre à une date ultérieure.

Un entretien n'est pas une séance de psychothérapie. Cela dit, si la personne interrogée est manifestement bouleversée par les questions soulevées, l'intervieweur doit rester avec elle jusqu'à ce qu'elle se sente mieux (voir la section VII.G pour un approfondissement de ce point).

Capacité de donner suite aux réponses dans le but d'explorer les points soulevés tout en se tenant à l'instrument de recherche

D'une manière générale, les personnes interrogées sont ravies de parler d'elles-mêmes et de leur vécu – les toxicomanes suivant un traitement aiment parler des services d'aide aux toxicomanes et les décideurs aiment parler de la prise de décision, par exemple – et sont flattées que l'on sollicite leur opinion pour le projet de recherche. C'est là à la fois un avantage et un inconvénient pour l'intervieweur qui mène des entretiens semi-structurés ou thématiques. L'intervieweur doit donc trouver un juste milieu entre encourager la personne interrogée pour que celle-ci donne l'information nécessaire et décourager cette même personne de donner une information – tout aussi intéressante qu'elle soit – n'ayant aucun rapport avec la liste de questions ou de thèmes retenus et donc avec les buts de l'étude.

Pour s'assurer que la personne interrogée ne dévie pas trop du chemin tracé, l'intervieweur doit, tout au long de l'entretien, prendre des décisions pour veiller à être sensible à l'intéressé tout en tenant compte des besoins de l'étude. Ce n'est pas là chose facile. Si l'on interrompt une personne au milieu d'un récit pour passer à la question suivante, cette personne peut perdre une certaine spontanéité, et l'entretien perdre une information contextuelle précieuse. Par ailleurs, si l'on permet à l'intéressé de poursuivre son récit, on peut ne pas avoir le temps de couvrir des questions ou des thèmes autant en profondeur que d'autres ou on peut être amené à les laisser de côté complètement par manque de temps.

L'intervieweur doit être capable d'écouter et de se rappeler ce que la personne interrogée a déjà dit, afin d'établir des rapports, de relever des contradictions et de poser des questions complémentaires pour approfondir un point. Pour obtenir un complément de réponse, il convient de recourir à des petites phrases non directives qui encouragent la personne interrogée et montrent l'intérêt qu'on lui porte.

Exemples de petites phrases non directives

Racontez-moi un peu plus...

Expliquez-moi exactement ce qui se passe lorsque vous...

Est-ce que vous pouvez me donner un exemple de...?

Est-ce que j'ai bien compris lorsque vous avez dit...?

Est-ce que vous pouvez expliquer un peu plus ce que vous entendez par...?

D'après vous, pourquoi?

D'après vous, est-ce que tout le monde pense cela?

Capacité de s'adapter à la situation

L'obligation, pour l'intervieweur, de s'adapter couvre de nombreuses situations, dont certaines sont illustrées par les exemples repris ci-dessous.

Exemples d'adaptation à la situation de l'entretien

Lorsque la personne interrogée est manifestement sous l'effet de drogues, il convient de mettre fin à l'entretien et de le remettre à une date ultérieure.

Si d'autres personnes s'approchent et sont capables d'entendre l'échange, il convient de leur demander de quitter le lieu ou alors de mettre fin à l'entretien et de le poursuivre dans un lieu plus protégé.

Quelquefois, on ne peut rien faire pour s'adapter à la situation et la seule solution consiste alors à reporter l'entretien. Exemples: une défaillance des transports publics qui empêche les personnes que l'on devait interviewer d'être présentes au rendez-vous; l'équipe nationale de foot qui joue en finale de la Coupe mondiale et qui passe à la télévision au moment même où l'entretien a été programmé.

C. Animation de groupes de discussion

Bon nombre des compétences requises pour un animateur de groupes de discussion sont les mêmes que celles qu'il faut à un intervieweur, telles qu'elles sont présentées dans la section précédente. Cela dit, il est une différence cruciale entre un groupe de discussion et un entretien, en ceci que l'interaction du groupe fait que la personne chargée de recueillir les données maîtrise moins le processus: en effet, contrairement à l'intervieweur, l'animateur ne mène pas le processus, il l'oriente.

La méthode consistant à obtenir une information auprès de dix participants simultanément, plutôt que de mener dix entretiens distincts, peut être jugée fort souhaitable, mais, comme il est indiqué dans le *module 1 du référentiel* [3], pour que les données recueillies auprès de groupes de discussion soient de qualité, il est "indispensable d'avoir un bon animateur", et "cela nécessite une très grande compétence et une bonne formation".

On pourrait donner une définition utile du groupe de discussion en disant qu'il s'agit d'un groupe au sein duquel un animateur, s'aidant d'une liste de thèmes ou de questions semi-structurées [5], "exploite la dynamique de groupe pour axer le débat sur des questions clés, sans pour autant faire obstacle au déroulement spontané de la parole au sein du groupe". La présente section examine les considérations dont il convient de tenir compte pour le recours efficace à cette technique.

1. *Tâches incombant à l'animateur*

Présentation du groupe de discussion

Les premiers instants d'une séance de groupe de discussion donnent le ton; l'animateur joue un rôle crucial à cet égard. Il accueille chacun des participants au fur et à mesure de leur arrivée. En leur proposant quelque chose à boire, il facilite les échanges, aidant ainsi les participants à se détendre.

Une fois tout le monde assis, l'animateur remercie les participants d'assister à ce groupe, présente tout le monde et explique les raisons d'être du groupe de discussion, précisant ce qu'il en attend et ce que les participants peuvent en attendre.

Il est ensuite assuré aux participants que l'information émanant de la séance restera strictement confidentielle et que tout nom cité dans le rapport sera modifié. Les participants sont également priés de ne divulguer à personne d'autre l'information donnée par les autres participants. Cela dit, il est impossible de garantir que personne ne le fera, et chacun doit déterminer ce qu'il tient à révéler au cours de la séance.

Il faut ensuite obtenir le consentement à ce que la séance soit enregistrée (voir la section V.D.3), et/ou expliquer la présence d'un preneur de notes (section V.D.2).

L'animateur explique ensuite les règles fondamentales régissant le déroulement de la séance: une seule personne prend la parole en même temps et les participants ne critiquent pas la parole des autres (c'est-à-dire qu'ils peuvent ne pas être d'accord avec un autre participant et expliquer les raisons de ce désaccord, mais ne peuvent tenir des propos du genre: "t'es trop bête de dire ça" ou "je ne comprends pas comment tu peux rester là tranquillement et avouer quelque chose d'aussi dégoûtant").

Le déroulement du groupe de discussion

L'animateur du groupe de discussion est censé encourager un débat d'opinions, inciter les participants à se parler et à faire de l'expérience quelque chose de dynamique et d'informel.

Pour qu'il y ait réelle contribution à la discussion, chaque participant doit avoir l'impression que son opinion compte. Il est fort possible qu'un ou deux participants aient tendance à dominer la discussion et qu'un ou deux autres aient besoin d'encouragement. L'animateur peut rectifier le tir avec des petites phrases du genre:

- a) "Si votre opinion est différente de celle que vous venez d'entendre, je voudrais la connaître, parce que vous représentez une partie importante des personnes qui n'ont pu être retenues pour ce groupe de discussion";
- b) "Écoutons quelqu'un donner un point de vue différent sur cette question";
- c) "Je ne vous ai pas encore entendu".

Bien évidemment, il s'agit de faire en sorte que la discussion ne s'effiloche pas. Si celle-ci languit, l'animateur peut recourir à diverses tactiques pour la relancer. Par exemple:

- a) L'animateur peut demander aux participants de compléter des phrases telles que: "Ce qu'il y a de plus dangereux avec la drogue, c'est...", "Le meilleur moyen de prévenir la transmission du VIH...", "Moi je conseillerais à un jeune...";
- b) L'animateur peut quitter la pièce quelques instants afin d'encourager les participants à se parler entre eux;
- c) L'animateur peut demander aux participants ce qu'ils taisent.

À la fin du groupe de discussion

En fin de discussion, l'animateur récapitule les points clés (si l'on peut s'assurer que tous les participants savent lire, on peut utiliser un tableau) et demande aux participants s'ils sont d'accord. Il est ensuite demandé à ces derniers ce qu'ils pensent de la séance et s'ils ont des questions. Enfin, l'animateur remercie tout le monde et clôt la séance. L'animateur devrait être le dernier à quitter la pièce: à mesure que les participants lui disent au revoir, ils peuvent en effet lui donner un complément d'information.

Après la tenue du groupe de discussion

Dès la fin de la séance du groupe de discussion, l'animateur et le preneur de notes devraient noter ou enregistrer les éléments suivants:

- a) Une description de leurs impressions sur l'interaction entre les participants;
- b) D'éventuels incidents ayant bloqué ou facilité la discussion;
- c) L'atmosphère générale au sein du groupe;
- d) La mesure dans laquelle ils pensent que les participants se sont "ouverts".

Par ailleurs, les notes prises devraient être rapidement examinées afin de vérifier qu'elles rendent compte avec exactitude de la séance. Il convient de souligner les points saillants de la discussion et ajouter d'éventuelles explications ou combler d'éventuelles omissions.

2. Questionnaire complémentaire

Des données structurées peuvent être recueillies auprès des participants d'un groupe de discussion au moyen d'un questionnaire anonyme, encore que cette façon de procéder n'est conseillée que s'il est sûr et certain que tous les participants savent lire et écrire. Ce questionnaire devrait être aussi bref que possible afin de ne pas empiéter sur le temps de discussion et ne devrait demander que les renseignements indispensables pour les buts de l'étude et qui ne seront pas couverts durant la discussion. Par exemple, il faudra connaître l'âge, le sexe et la situation des participants pour décrire l'échantillon dans le rapport final du projet; d'autres renseignements pertinents que les participants pourraient ne pas vouloir donner en public concernent leur parcours scolaire, leurs revenus, leur consommation de drogues ou les risques qu'ils prennent vis-à-vis du VIH.

Lors de l'Atelier sur la planification et la mise en œuvre d'études d'évaluation thématique, organisé conjointement par le Projet relatif au système de surveillance épidémiologique de l'abus de drogues et le Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP) en 2003, les participants se sont demandé si ce questionnaire devait être complété en début ou en fin de groupe de discussion. Aucun consensus ne s'est dégagé: certains pensaient que si le questionnaire posait des questions délicates – par exemple sur la consommation de drogues ou les risques vis-à-vis du VIH –, il convenait de ne pas le compléter avant qu'un climat de confiance ait pu être instauré, alors que d'autres pensaient que si on leur demandait de compléter le questionnaire en fin de séance, les participants pourraient être pressés de partir et ne pas trop vouloir le remplir.

D. Enregistrement des réponses provenant d'entretiens ou de séances de groupes de discussion

Il faut se pencher de près sur la question de savoir dans quelle mesure il convient d'enregistrer les réponses pour atteindre les buts assignés à une étude d'évaluation thématique. Trois méthodes existent:

- a) L'intervieweur ou l'animateur d'un groupe de discussion prend des notes sur les réponses données et les complète après la séance;
- b) Un preneur de notes assiste à l'entretien ou au groupe de discussion;
- c) L'entretien est enregistré.

1. Prise de notes par l'intervieweur ou l'animateur

La prise de notes par l'intervieweur ou l'animateur en cours de séance comporte plusieurs inconvénients:

- a) Le regard avec le sujet interrogé – facilitant la conversation – est perdu et il se peut que les signes non verbaux échappent;
- b) S'il se concentre sur ses notes, le preneur de notes peut ne pas relever certains petits signes qui mériteraient d'être approfondis;
- c) Le sujet interrogé peut faire moins attention à ce qu'il dit à vouloir regarder ce qu'écrit le preneur de notes;
- d) En ne notant qu'une partie des réponses données, l'intervieweur/animateur prend des décisions et envoie des signaux non verbaux quant aux réponses qui sont importantes et à celles qui ne le sont pas;
- e) Le sujet interrogé peut essayer de dire au preneur de notes ce qu'il convient de noter;
- f) La personne interrogée peut être gênée dans ses propos, pensant que l'intervieweur/animateur ne peut noter sa réponse assez rapidement.

Bref, la prise de notes par l'intervieweur ou l'animateur d'un groupe de discussion est une méthode moins qu'idéale pour rendre compte des réponses des sujets interrogés. En effet, celui qui prend les notes ne peut le faire assez rapidement en cours de séance et devra se fier à sa mémoire pour se rappeler la teneur et, plus important encore, le ton des discussions. S'il faut procéder de cette manière, l'intervieweur ou l'animateur devra compléter ses notes de façon plus détaillée dès la séance terminée.

2. *Recours à un preneur de notes*

Le recours à un preneur de notes placé de manière stratégique un peu à l'écart de l'intervieweur et de l'interviewé ou du groupe de discussion et sans contact oculaire avec les sujets interrogés permettra d'éviter les inconvénients cités plus haut dans une certaine mesure, sans pour autant permettre d'enregistrer en totalité ce qui est dit.

Si l'on utilise cette méthode, le preneur de notes et l'intervieweur/animateur devront examiner les notes prises et les compléter dès la fin de la séance et ne pas compter se rappeler ce qui s'est passé par la suite.

3. *Enregistrement*

La prise de notes comporte un inconvénient majeur: les données ainsi obtenues et analysées dépendent de la précision et de l'objectivité des réponses notées. Il est donc vivement recommandé que les entretiens et séances de groupes de discussion menés dans le cadre d'une étude d'évaluation thématique soient enregistrés – à moins que les sujets interrogés ne s'y opposent. Les personnes interrogées consentiront très probablement à l'enregistrement si on leur dit que l'intervieweur ou l'animateur préfère se concentrer sur l'échange en cours plutôt que sur la prise de notes et si on leur assure:

- a) Que leur confidentialité sera garantie;
- b) Que leur nom ou le nom de toute autre personne ou organisation mentionnée sera remplacé par un autre nom dans tous les rapports sur l'étude;
- c) Que, hormis l'équipe de recherche, personne n'aura accès à l'enregistrement;
- d) Que l'enregistrement sera détruit une fois la transcription effectuée.

Contrairement aux réponses à un questionnaire structuré, les réponses obtenues au cours d'un entretien qualitatif ou d'un groupe de discussion ne peuvent jamais être reproduites exactement. Comme les magnétophones peuvent tomber en panne, il faut donc toujours en utiliser deux; s'ils fonctionnent avec des piles, on se munira systématiquement de piles de rechange.

Les magnétophones doivent être de bonne qualité pour que l'enregistrement soit facile à transcrire. Un magnétophone convenant à un entretien entre deux personnes peut ne pas être assez bon pour enregistrer une séance de groupe de discussion.

Il faudra bien réfléchir à l'endroit où le magnétophone sera placé et procéder à un essai préalable. En effet, la qualité de l'enregistrement peut souffrir des bruits de la circulation si, par exemple, l'appareil est placé près d'une fenêtre ouverte.

E. Transcription des enregistrements

Il est vivement recommandé à la section V.D.3 que les entretiens et les réunions de groupes de discussion menés dans le cadre d'une étude d'évaluation thématique soient enregistrés. Pour analyser les données ainsi recueillies, il faut toutefois les retranscrire.

C'est au stade de la planification de l'étude qu'il convient de décider dans quelle mesure il faut retranscrire les paroles prononcées, et ce afin d'affecter à cette tâche les ressources nécessaires. En effet, un enregistrement d'une heure peut prendre jusqu'à six heures à retranscrire et donnera une vingtaine de feuillets. Si les ressources sont disponibles, il est conseillé de procéder à une transcription *in extenso* afin de faciliter l'analyse des données et les citations permettant d'illustrer les conclusions.

Si, faute de ressources, on ne peut retranscrire la totalité de l'enregistrement, il est important de prendre des notes détaillées en écoutant l'enregistrement, afin de permettre à ceux qui analyseront les données (voir le chapitre VI) de se faire une idée complète du point de vue de la personne interrogée. Dans ce cas, le preneur de notes doit parfaitement connaître les buts de l'étude afin de réduire au minimum toute subjectivité dans le choix des extraits à retenir.

Voici des exemples d'une retranscription *in extenso* et de notes bien prises à partir d'un enregistrement. Le dernier exemple montre à quel point des notes insuffisantes rendent mal compte de la richesse des données recueillies au cours d'un entretien qualitatif.

Exemples illustrant la différence entre une transcription *in extenso* et la prise de notes

Intervieweur: Que pourrait faire un service hospitalier de désintoxication pour que vous y fassiez de nouveau appel?

Transcription *in extenso* d'une réponse enregistrée

Personne interrogée: [*vivement*] Rien, absolument rien. J'y suis allé trois fois et je ne recommence pas. Tout d'abord, ils sont bons à rien. C'est sûr, on vous désintoxique, mais regardez-moi – j'y suis allé trois fois et trois fois j'ai recommencé [à prendre de l'héroïne]. Alors, ça ne marche pas. Ensuite, ces endroits sont horribles. Partout des gens qui vomissent, et qui geignent, et qui pleurnichent [d'un ton très dégoûté]. Pas très motivant, hein? Et troisièmement, c'est sûr, on vous désintoxique, mais après, quoi? On vous laisse partir et vous devez retourner dans votre logement, et vous savez là où se trouvent les dealers et tous vos copains qui consomment, et vous, vous allez faire quoi? Leur dire d'aller se faire *****, puis changer de vie? Juste comme ça? Ne me faites pas rigoler! Ça fait vingt ans que je prends de l'héroïne et c'est pas maintenant que je vais m'arrêter, non? [*Rit amèrement*].

Prise de notes efficace à partir de l'enregistrement

[*vivement*] Absolument rien. L'a fait trois fois et a recommencé à chaque fois à reprendre de l'héroïne, donc ça ne marche pas. Endroits horribles à cause des autres personnes en cure de désintoxication [bonne citation ici – il a l'air vraiment dégoûté]. Après la cure il faut rentrer chez soi, on sait où sont les dealers et tous les copains prennent de la drogue, on ne peut pas changer de vie facilement. Utilise de la drogue depuis trop longtemps pour arrêter [*rit amèrement*].

Notes peu efficaces prises à partir de l'enregistrement

La personne interrogée dit que les services de désintoxication ne peuvent rien faire.

Source: Présentation lors de l'Atelier sur la planification et la mise en œuvre d'études d'évaluation thématique, organisé conjointement par le Projet relatif au système de surveillance épidémiologique de l'abus de drogues et le Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP), 2003.

1. *Transcription des enregistrements de séances de groupes de discussion*

D'autres points sont à prendre en considération lorsque l'on retranscrit les débats d'un groupe de discussion:

- a) Idéalement, l'animateur du groupe de discussion ou le preneur de notes devrait lui-même retranscrire l'enregistrement d'un groupe de discussion et, ce faisant, consulter les notes prises en cours de séance (section V.D.3). De la sorte, on peut tenir compte des signes non verbaux importants. Par exemple, un bon preneur de notes aura relevé que lorsqu'un participant a dit quelque chose, les autres participants ont fait oui de la tête. Le magnétophone ne pourrait pas enregistrer ce consensus;
- b) Bien qu'il soit quelquefois difficile de faire la distinction entre les voix d'une dizaine de participants, la personne qui fait la retranscription devrait s'efforcer de le faire en donnant à chaque orateur un pseudonyme ou un numéro. Il est quelquefois utile de savoir si seulement une personne a exprimé tel ou tel point de vue ou si elles sont plusieurs à penser de la même manière. Cette tâche serait d'autant plus facile si c'est l'animateur du groupe de discussion ou le preneur de notes qui procède à la retranscription;
- c) Dans les groupes de discussion constitués d'hommes et de femmes, il convient d'indiquer le sexe de la personne qui parle;
- d) Le cas échéant, il convient d'ajouter au texte retranscrit les impressions du preneur de notes et de l'animateur.

F. Notes prises par les chercheurs

Les notes prises par les chercheurs sur le terrain à propos de questions non couvertes par l'instrument de recherche sont une source additionnelle de données qui s'avère utile. Il peut s'agir d'observations sur ce qu'ils ressentent au cours d'un entretien ou d'un groupe de discussion, ainsi que d'observations pouvant s'avérer utiles sur, par exemple, le cadre dans lequel la collecte de données a eu lieu.

G. Suivi de la collecte de données

Intervieweurs et animateurs de groupes de discussion devraient se réunir régulièrement avec les autres membres de l'équipe de recherche pour faire part de leurs expériences sur le terrain. Ces rencontres devraient permettre de repérer les problèmes rencontrés avec l'instrument de recherche et les stratégies d'accès à la population cible: il se peut que l'instrument ou les stratégies aient besoin d'être révisés ou que l'intervieweur/animateur ait besoin d'un complément de formation.

Ces rencontres permettent également au chercheur de faire part de son expérience personnelle, y compris éventuellement d'incidents qui l'ont perturbé ou menacé et qui appellent des mesures et un appui de la part des autres membres de l'équipe de recherche.

H. Stockage des données

Les données brutes (enregistrement, tableaux d'entretiens achevés, notes sur les entretiens et les groupes de discussion et notes sur le terrain) devraient être stockées systématiquement, non seulement pour en assurer une bonne gestion, mais encore pour des raisons éthiques, s'agissant notamment d'assurer la confidentialité (section VII.B ci-dessous).

Analyse des données

Chapitre VI

POINTS CLÉS

Les entretiens qualitatifs et les groupes de discussion ne peuvent être reproduits exactement par d'autres chercheurs; l'analyse des données et l'interprétation des résultats doivent être effectuées avec la rigueur requise et faire l'objet d'un contrôle de la qualité afin d'assurer la validité des résultats.

L'interprétation des résultats doit être impartiale et rendre compte avec précision des données recueillies.

La triangulation est un outil précieux qui permet une vérification croisée des résultats et une plus grande validité des interprétations effectuées à partir de l'analyse.

L'analyse des données recueillies à l'occasion d'une étude d'évaluation thématique est présentée dans le rapport final comme étant la description de comportements du point de vue des sujets interrogés. L'Organisation des Nations Unies récapitule de manière utile le processus d'analyse des données qualitatives et la présentation des résultats comme suit [5]:

“L'analyse descriptive commence par le récapitulatif de chaque série de données, d'idées et de points de vue donnés par les personnes interrogées. Cette démarche permet de faire ressortir les points de vue des sujets interrogés, bien souvent différents de ceux des chercheurs. On identifie dans un premier temps des catégories de réponses similaires et ensuite des variations dans les réponses. Il s'agit de veiller à ne pas trop généraliser ou à ne pas être trop sélectif dans le choix de l'information, mais plutôt de rendre compte avec précision des principales conclusions...”.

“Une analyse de données qualitatives peut décrire la consommation de drogues, les tendances de cette consommation, les comportements à risque accompagnant la consommation de

drogues et le contexte social dans lequel cette consommation intervient, ainsi que les perceptions et attitudes vis-à-vis de la consommation de drogues”.

Il convient de souligner ici que, pour éviter tout biais et toute interprétation subjective des données, seuls les membres de l'équipe de recherche ayant une formation spécifique devraient procéder aux démarches décrites dans les sections ci-après. En outre, les chercheurs devraient être au moins deux à effectuer ces tâches séparément, pour ensuite comparer leurs résultats, mais aussi examiner et éventuellement résoudre toute divergence.

A. Analyse des données provenant d'entretiens et de groupes de discussion

La présente section examine par le menu détail les processus permettant d'effectuer le mieux possible l'analyse des données recueillies à l'occasion d'entretiens et de groupes de discussion, menés dans les limites d'une étude d'évaluation thématique.

1. Mise en catégorie et codification des données

La méthode d'analyse des données recueillies à l'occasion d'une étude d'évaluation thématique est la suivante:

- a) Établissement d'une série de catégories de réponses, chacune associée de près aux buts de la recherche;
- b) À chaque catégorie est affectée une série de codes visant à décrire différents aspects des questions à l'étude;
- c) À chaque extrait pertinent de la transcription est affecté un code;
- d) Ce processus est répété pour chaque catégorie de données.

Le processus de mise en catégorie se fait selon deux grands modèles:

- a) Constitution de catégories par induction: il s'agit d'un processus en vertu duquel les réponses sont étudiées pour en déceler les thèmes; des catégories sont établies à partir de ces thèmes: l'équipe de recherche n'a aucune hypothèse a priori quant à ces thèmes;
- b) Application des catégories par déduction: il s'agit d'un mécanisme en vertu duquel les catégories ont été établies à partir des réponses prévues avant que les données ne s'y appliquent. Les données sont ensuite examinées en vue d'être affectées à chaque catégorie préétablie.

Une illustration simple de la mise en catégorie et de la codification figure ci-après. Il s'agissait, dans l'étude dont il est rendu compte, de recueillir des données sur la perception qu'avaient les jeunes de la consommation de drogues, y compris des facteurs encourageant ou inhibant ce comportement. À l'occasion d'entretiens indi-

viduels semi-structurés, on a demandé aux jeunes "Pourquoi pensez-vous que les jeunes consomment de la drogue?", pour ensuite utiliser la méthode de l'établissement de catégories par induction. De nombreuses réponses faisaient état de l'influence exercée par les camarades, et toutes ces réponses ont été affectées à la catégorie "influence des camarades" intitulée "IC". Dans cette catégorie, les différents commentaires ont été codifiés. (Il convient de noter que seuls trois codes sont donnés dans l'exemple hypothétique; dans une étude réelle, les catégories seraient sans doute bien plus nombreuses).

Exemple de codification de réponses à la question "Pourquoi pensez-vous que les jeunes consomment de la drogue?"

Catégorie de réponses: IC (influence exercée par les camarades)

IC1 = consomme de la drogue pour trouver sa place dans un groupe

IC2 = ne subit pas l'influence du groupe

IC3 = n'est pas sûr

IC1 "Si ton copain fume des joints [marijuana], tu vas faire pareil parce que tu ne veux pas être exclu. Alors, tu fais pareil".

IC1 "Certaines personnes consomment de la drogue pour le look. Tu sais, le look c'est important. Il faut être cool, comme les copains. C'est cool de prendre de la drogue".

IC2 "J'ai vu l'effet que la drogue avait sur certains d'entre eux. Maintenant je ne traîne plus avec eux – ils ne pensent qu'à fumer".

IC2 "Personne ne me dit quoi faire. Si je veux prendre de la drogue, j'en prendrai – si je ne veux pas en prendre, j'en prendrai pas. En fait, j'en prends parce que j'en ai envie".

IC3 "Je ne sais pas trop – certains de mes amis fument de la marijuana, d'autres non. Alors, lesquels m'influencent? Si je vous dis que je fume aussi, vous allez me dire que c'est ceux qui fument, et si je vous dis que je ne fume pas, vous me direz c'est ceux qui ne fument pas. Peut-être que simplement je fais ce que je veux".

Source: Présentation lors de l'Atelier sur la planification et la mise en œuvre d'études d'évaluation thématique, organisé conjointement par le Projet relatif au système de surveillance épidémiologique de l'abus de drogues et le Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP), 2003.

Il s'agit là d'un exemple simple. Les sujets interrogés ne donnent généralement pas de réponses correspondant exactement à telle ou telle catégorie, et c'est dans un bloc de texte retranscrit qu'il faut généralement extraire des commentaires correspondant à chaque catégorie. Par ailleurs, il se peut qu'il faille réviser les catégories au fur et à mesure de l'analyse.

En cas de retranscription intégrale de l'enregistrement d'un entretien ou d'un groupe de discussion, cette méthode de codification permet de ne perdre aucune donnée. En outre, une retranscription intégrale peut être consultée afin de minimiser tout biais susceptible de se glisser lors d'une prise de notes subjective et lors du choix de données pour illustrer les conclusions émises dans le rapport final de l'étude (voir la section VIII.A.4 ci-après).

C'est à ce stade-ci d'une étude d'évaluation thématique que la cohésion de tous les éléments revêt une importance particulière. Si le but de l'étude a été clairement défini, les méthodes et l'échantillon choisis avec attention pour atteindre ce but, l'instrument de recherche directement axé sur ce but et des chercheurs compétents recrutés pour administrer cet instrument de recherche, il devrait alors être possible de codifier le gros des données provenant de l'entretien et du groupe de discussion. Si l'on dispose d'un gros reliquat de données s'avérant inutiles au stade de l'analyse (c'est-à-dire des données qui, pour intéressantes qu'elles puissent être, n'ont rien à voir avec les buts de l'étude), cela signifie que les étapes précédentes ont été mal planifiées ou mal exécutées.

2. *Analyse de contenu*

Les méthodes qui conviennent le mieux à l'analyse des données codifiées provenant d'une étude d'évaluation thématique sont celles de l'analyse de contenu.

Lorsque toutes les données ayant trait à l'influence exercée par les camarades ont été codifiées selon la méthode décrite dans l'exemple ci-dessus, on peut préciser le nombre de sujets interrogés qui pensaient que l'influence des camarades était bel et bien un facteur influant sur la consommation de drogues, ceux qui ne le pensaient pas et ceux qui n'étaient pas sûr. Ce type d'analyse est désigné sous le nom d'analyse de contenu.

Si l'on applique l'analyse de contenu aux données provenant d'entretiens individuels, on peut compter le nombre de fois qu'apparaît une réponse spécifique. Ainsi, pour continuer avec le même exemple, si 30 entretiens sont menés, on peut dire que 20 des personnes interrogées pensaient que les jeunes consommaient de la drogue pour faire comme leurs camarades, 7 affirmaient être imperméables à l'influence du groupe et 3 n'étaient pas sûrs.

Si l'on pose aux participants d'un groupe de discussion la question: "Pourquoi pensez-vous que les jeunes consomment de la drogue?", le recours à l'analyse de contenu permet également de mesurer le poids relatif de ce thème par rapport à d'autres thèmes, en comptant le nombre de propos y ayant trait et le nombre de participants ayant abordé ce point.

3. Progiciels d'analyse de texte

Les données qualitatives peuvent être stockées, codifiées, récupérées et analysées à l'aide de progiciels, dont il existe un grand nombre dans le commerce. Cela étant dit, à moins qu'un membre de l'équipe de recherche connaisse déjà bien ces progiciels, on ne les conseille pas pour une étude d'évaluation thématique.

Par ailleurs, comme l'a noté l'Organisation des Nations Unies [5]: "Souvent, on recueille un volume important de données dans une langue locale, et il peut être difficile et long de faire traduire ces données en vue de l'utilisation d'un progiciel d'analyse de texte. Dans ces situations, la codification et l'analyse doivent se faire sans cette aide."

B. Interprétation des résultats

Une fois les données codifiées et analysées, il convient de les interpréter en vue de les présenter dans le rapport final et de justifier les recommandations de poursuivre la recherche et/ou les interventions.

Il convient d'être très attentif lorsqu'on interprète et présente les résultats d'une analyse de contenu. À titre de simple illustration, le propos cité dans l'exemple de la section VI.A.1: "Personne ne me dit quoi faire. Si je veux prendre de la drogue, j'en prendrai – si je ne veux pas en prendre, j'en prendrai pas. En fait, j'en prends parce que j'en ai envie" peut être interprété comme étant tenu par une personne ayant une grande confiance en elle. Pareillement, le propos "Si ton copain fume des joints [marijuana], tu vas faire pareil parce que tu ne veux pas être exclu. Alors, tu fais pareil" peut être interprété comme indiquant un manque de confiance en soi. Or cette interprétation de la signification des propos tenus par les sujets interrogés (connue sous le nom d'analyse du discours) ne doit être le fait que de personnes formées à cette technique, et ce afin d'éviter toute erreur d'interprétation.

Si les procédures décrites dans la présente section ont été suivies, les biais auront été minimisés et on ne pourra alors négliger les déviations posant problème. Au nombre des biais rencontrés, on peut citer l'interprétation fondée sur les propos des sujets interrogés ayant des points de vue acceptables pour l'équipe de recherche, voire identiques à ceux de l'équipe de recherche, ou encore l'interprétation qui justifierait les recommandations que l'équipe de recherche souhaite faire.

Il est recommandé de prévoir du temps dans une étude d'évaluation thématique pour obtenir des réactions sur l'interprétation des résultats, et ce en menant un petit nombre de groupes de discussion. Il est demandé aux participants de vérifier les interprétations des données et de clarifier toute ambiguïté ou toute conclusion inattendue. Les résultats provenant de cet exercice doivent être incorporés dans les autres conclusions.

Exemple de minimisation des erreurs d'interprétation de résultats

Il est possible de limiter les erreurs d'interprétation en ayant recours à des intervieweurs et animateurs de groupes de discussion compétents qui fouillent les réponses afin d'en déceler le sens profond (section V.B.2).

Par exemple, si les entretiens sont menés avec des consommateurs de drogues difficiles ne suivant aucun traitement et que l'analyse des données permet de conclure que la majorité de ces personnes disent ne pas avoir besoin d'aide de la part des services d'aide aux toxicomanes, on pourrait, en l'absence de données provenant d'une analyse fouillée, faire plusieurs interprétations de cette conclusion, dont notamment les suivantes:

- a) Les sujets interrogés répugnent à admettre que leur consommation de drogues pose problème;
- b) Les sujets interrogés craignent que leur consommation de drogues soit signalée aux autorités policières s'ils se rendent dans un centre d'aide aux toxicomanes;
- c) Les sujets interrogés ne savent pas comment accéder à ces services.

Ces interprétations peuvent être valides comme elles peuvent ne pas l'être, mais on ne saurait les avancer sans preuves à l'appui.

Étude de cas n° 21. Importance de la rétroaction

Conformément à l'analyse de données provenant d'un questionnaire structuré administré à des héroïnomanes ne suivant aucune cure de désintoxication sur leur perception des services d'aide aux toxicomanes, on a posé la question: "Que pourraient faire les services d'aide aux toxicomanes pour vous inciter à y avoir recours?". Figurait, entre autres options, "proposer des services exclusivement pour les femmes". Seule 1 des 41 femmes interrogées a dit vouloir ce type de service.

On aurait pu interpréter ce résultat comme indiquant qu'il n'y avait aucun besoin de fournir des services d'aide aux toxicomanes exclusivement réservés aux femmes, mais l'équipe de recherche s'en est étonnée, car les membres de l'équipe pensaient que cette option aurait eu l'adhésion des femmes et ils avaient eu l'intention d'en faire l'une des recommandations de l'étude.

On a ensuite mené un groupe de discussion pour des femmes héroïnomanes, au cours duquel on a discuté de l'expérience qu'elles avaient des services mixtes.

L'analyse de la discussion a montré que les femmes étaient loin d'être satisfaites des séances de thérapie de groupe mixtes: elles avaient en effet l'impression que les hommes dominaient ces séances. Tout comme les personnes ayant répondu au questionnaire, les participantes au groupe de discussion n'exigeaient pas des services uniquement pour femmes mais plutôt une prise en compte de leurs besoins à l'intérieur des services existants, par exemple l'affectation d'un animateur de thérapies de groupe qui "ferait taire les hommes". C'est donc la recommandation retenue dans le rapport final.

Source: Présentation d'une évaluation thématique, Atelier régional sur la mise en place de capacités, organisé conjointement par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Centre d'épidémiologie des Caraïbes, à la Barbade, du 25 au 29 novembre 2001.

C. Analyse d'autres données

En plus des données qualitatives provenant d'entretiens et de groupes de discussion, une étude d'évaluation thématique peut avoir recueilli des données provenant d'observations directes, de sources secondaires et de questionnaires structurés supplémentaires, ainsi que des notes prises par les chercheurs sur le terrain.

1. Analyse des données provenant de l'observation

Si un guide de l'observation a été établi et utilisé d'après les catégories décrites à la section IV.D ci-dessus (cadres, personnes, activités, signes, actes, événements, calendrier, buts, relations), les conclusions peuvent être recueillies selon chaque rubrique établie dans le guide.

Exemple extrait des conclusions d'une analyse de données provenant d'une observation d'un lieu fréquenté par des jeunes non scolarisés et de jeunes chômeurs

Ce lieu a fait l'objet d'observations pendant trois périodes de deux heures entre 12 et 14 heures et trois périodes de deux heures entre 20 et 22 heures (une fois la nuit tombée), afin d'étudier les activités des jeunes non scolarisés et des jeunes chômeurs.

Le lieu

Il s'agit d'un petit parc comprenant une aire de jeux, une zone de gazon et des jardins. La population cible se regroupe dans une partie du parc entourée de grands arbres, à l'abri des regards. Ils sont donc isolés des autres personnes fréquentant le parc. Les jeunes appellent "leur" coin le "Paradis". Il s'agit simplement d'un peu d'herbe et de six bancs en mauvais état.

Les intéressés

Les gens fréquentant le Paradis semblent être âgés de 10 à 18 ans; ils sont entre 6 et 20. C'est aux alentours de midi que les jeunes sont les moins nombreux dans le parc, et ce sont alors généralement les plus jeunes. En revanche, à 22 heures, il n'y a plus aucun des plus jeunes dans le parc, mais entre 20 et 30 jeunes âgés de 14 à 18 ans. On n'y a vu que des garçons.

Activités

Durant les périodes d'observation de 12 à 14 heures, les plus jeunes "s'amusaient", se courant après, jouant à se battre, tapant dans un ballon de foot (sans pour autant faire une vraie partie), mais ces activités prenaient fin lorsque les plus âgés commençaient à arriver. Les garçons les plus jeunes se regroupaient alors dans un coin du Paradis, un peu à l'écart du groupe des plus vieux. Ces derniers s'installaient simplement sur les bancs, et ce pour chaque période d'observation, écoutant de la musique qu'ils jouaient très fort.

De temps à autre, l'un des garçons plus âgés s'approchait d'un des plus jeunes et lui donnait de l'argent, lui demandant d'aller acheter des cigarettes et de l'alcool. Après avoir fait la course demandée, le plus jeune réintérait son groupe, l'air fier d'avoir été choisi pour cette course et d'avoir été récompensé par une cigarette ou une gorgée d'alcool. À de nombreuses reprises, un des plus jeunes garçons s'approchait du groupe des plus âgés pour demander une cigarette ou de l'alcool. En général, la réponse était non – encore que quelquefois une gorgée de bière ou une bouffée de cigarette lui était accordée.

Cigarettes et alcool étaient consommés par tous les membres de tous les groupes d'âge, encore que les plus jeunes aient eu tendance à se partager une cigarette et une bouteille de bière à plusieurs, alors que les plus vieux avaient chacun leur bouteille et leur cigarette.

Le groupe des plus âgés fumait de la marijuana, notamment durant la période entre 20 et 22 heures. Le groupe des plus jeunes ne semblait pas en avoir, mais, tout comme pour les cigarettes et l'alcool, l'un d'entre eux demandait occasionnellement à l'un des membres du groupe des plus vieux de prendre une bouffée. Si on lui accordait, les plus vieux se moquaient un peu du plus jeune, qui réintérait ensuite son groupe, en exagérant les effets de la drogue.

2. Analyse de données secondaires

L'information provenant de sources secondaires (statistiques déjà existantes, documents d'orientation, recherches, évaluations et articles ou émissions dans les médias (voir la section II.G) devrait être regroupée et décrite afin de donner des données correspondant aux buts de l'étude d'évaluation thématique.

Pour ce faire, il faudra peut-être procéder à une nouvelle analyse de données statistiques existantes et récapituler l'information provenant d'autres sources en établissant un bref compte rendu de la littérature existante. Les résultats de cet exercice permettent non seulement de formuler le cadre ou de préciser la raison d'être de l'étude d'évaluation thématique en précisant bien la base de données existante (chapitre I), mais aussi, le cas échéant, de comparer les conclusions ainsi obtenues avec les conclusions provenant de l'étude d'évaluation thématique.

3. Analyse de questionnaires complémentaires

Il a été suggéré à la section V.C.2 de demander aux participants d'un groupe de discussion de compléter un bref questionnaire structuré, afin d'obtenir des données démographiques et des renseignements sur des questions sensibles qu'ils peuvent ne pas vouloir débattre en public, à savoir la consommation de drogues et le comportement à risques à l'égard du VIH.

Les données provenant de ces questionnaires sont analysées à l'aide d'un logiciel statistique, tel le Programme statistique pour les sciences sociales; les résultats sont intégrés dans le rapport final sur le projet ou, si les questions et les questionnaires complétés ne sont pas trop nombreux, l'analyse peut également se faire sans recours aux logiciels.

4. Analyse des notes prises par les chercheurs sur le terrain

L'information provenant des notes prises par les intervieweurs et les animateurs de groupes de discussion devrait être intégrée dans le compte rendu des méthodes utilisées par l'équipe dans son rapport final.

D. Triangulation

On définit la triangulation comme étant le recours à des méthodes de recherche multiples, accompagnées d'une analyse des conclusions en vue d'obtenir une vision plus complète du phénomène à l'étude. Le recours aux méthodes multiples est examiné à la section II.H; la présente section illustre la manière dont la triangulation est utilisée pour faire une vérification croisée des conclusions et ainsi renforcer la validité des interprétations faites à partir de l'analyse.

Étude de cas n° 22. Valeur de la triangulation

Il s'agit d'une étude sur la consommation de drogues par les jeunes, comportant des groupes de discussion avec des enfants scolarisés, des entretiens individuels avec des interlocuteurs privilégiés du milieu associatif de divers secteurs (social, santé, justice pénale), ainsi que d'un recueil de données secondaires.

Trois participants appartenant à des groupes de discussion différents ont fait état de la consommation d'un mélange de drogues — cocaïne et marijuana, désigné sous le nom de "*blackies*" — jusqu'alors inconnu dans le lieu où l'étude a été menée. Deux interlocuteurs privilégiés — un agent de police et une infirmière sociale — ont également fait état de ce mélange.

Étant donné que personne d'autre n'avait entendu parler de ce mélange et que l'analyse des données secondaires n'en avait pas fait état, les responsables de l'étude ont pu dire avec une certaine assurance que la consommation de ce mélange constituait une tendance toute récente parmi les jeunes de ce lieu.

Au nombre des recommandations données dans le rapport final de l'étude, figurait donc le ciblage de cette nouvelle tendance dans le cadre des mesures de prévention et d'initiatives éducatives.

Source: Exemple cité lors de l'Atelier sur la planification et la mise en œuvre d'études d'évaluation thématique, organisé conjointement par le Projet relatif au système de surveillance épidémiologique de l'abus de drogues et le Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP), 2003.

1. Note de mise en garde

Bien que la triangulation puisse renforcer la validité d'une étude d'évaluation thématique, l'obtention des mêmes résultats à partir des diverses méthodes de recherche utilisées (comme pour l'étude de cas ci-dessus) ne permet pas de valider automatiquement chacune des méthodes, ni de valider l'interprétation des conclusions, à moins que l'étude n'ait été menée de manière aussi rigoureuse que prévu dans le présent *module 6 du référentiel*.

Pour donner une illustration à partir de l'étude de cas ci-dessus, l'hypothèse de la validité des méthodes (c'est-à-dire que les méthodes étaient valides parce qu'elles étaient multiples) et de l'interprétation des résultats (c'est-à-dire qu'il s'agissait bel et bien d'une nouvelle tendance dans la consommation de drogues) aurait été fautive dans les cas suivants:

- a) Les "*blackies*" étaient mentionnés pour la première fois par deux interlocuteurs privilégiés, dont l'un seulement aurait dit qu'il s'agissait là de la "tendance la plus récente";
- b) L'intervieweur n'avait jamais entendu parler de "*blackies*" et supposait qu'il s'agissait d'une nouvelle tendance. Il n'avait donc pas approfondi la question de savoir depuis quand on consommait ce produit dans le quartier. S'il l'avait fait, l'autre interlocuteur privilégié aurait fait savoir que l'on trouvait ces produits depuis trois ans;
- c) On avait alors ajouté une question sur les "*blackies*" dans l'instrument de recherche à l'intention de groupes de discussion avec des jeunes;
- d) On avait posé une question directe aux participants d'un groupe de discussion: "Que savez-vous de cette nouvelle drogue qu'on appelle "*blackies*"?";
- e) Certains des participants au groupe de discussion disaient en avoir entendu parler et précisaient qu'il s'agissait d'une toute nouvelle tendance. Cela dit, bon nombre d'entre eux répondaient de la sorte uniquement pour avoir l'air d'être dans le coup et "cool";
- f) L'équipe de recherche avait identifié une nouvelle tendance et avait indiqué que les "*blackies*" devaient faire l'objet de mesures de prévention et d'initiatives éducatives auprès des jeunes.

Questions d'ordre éthique

Chapitre VII

POINTS CLÉS

Il se peut fort bien qu'il n'existe pas de réponses claires et nettes aux problèmes éthiques susceptibles de se poser en cours d'étude. Cependant, quel que soit le point de vue de l'équipe de recherche sur le comportement à l'étude, le principe éthique dominant dans la réalisation d'une étude d'évaluation thématique se doit d'être, comme le souligne l'Organisation des Nations Unies [5]:

"Que l'équipe de recherche vise à être sensible au respect des droits de l'individu et à veiller à ce qu'il n'y ait aucune violation de ces droits en cours de participation".

Il importe de veiller à la qualité de chaque élément de l'étude.

La présente section énonce les protocoles éthiques fondamentaux auxquels doivent adhérer tous les membres d'une équipe menant une étude d'évaluation thématique et qui sont l'écho de ceux qu'exigent les instituts de recherche et les universités de bien des pays. Le *module 7 du référentiel GAP* intitulé "*Défis déontologiques et épidémiologie des drogues – problématique, principes et lignes directrices* [22]" examine en détail les défis qui se posent au plan éthique. Tous ceux qui participent à une étude d'évaluation thématique devraient étudier ce module.

A. Consentement en connaissance de cause

Les participants éventuels doivent recevoir suffisamment d'information sur l'étude pour leur permettre de décider s'ils souhaitent participer à un entretien ou à un groupe de discussion. Ce consentement doit être absolument libre; les sujets ne doivent subir aucune pression.

La méthode habituelle d'obtenir le consentement en connaissance de cause consiste à donner à l'intéressé un résumé oral ou écrit des buts de l'étude, de son déroulement, des avantages de la participation, de la manière dont les résultats seront divulgués et dont la confidentialité de l'information donnée sera garantie. Il convient également de leur indiquer que ce consentement peut être retiré à tout moment de l'entretien ou du groupe de discussion.

Le chercheur devrait inviter les intéressés à poser des questions et y répondre pleinement avant d'obtenir le consentement (oral ou par écrit). Un exemple est donné dans l'étude de cas suivante.

Étude de cas n° 23. Obtenir le consentement en connaissance de cause

Après avoir vérifié que les sujets potentiels correspondent aux critères de l'étude, on leur a lu le texte suivant:

"La présente étude est menée par Crisis (une association bien connue travaillant auprès des personnes sans domicile fixe) et porte sur la vie dans la rue et la consommation de drogues. Je vous poserai, à vous et à d'autres personnes sans domicile fixe, des questions sur ces sujets, mais il n'est pas obligatoire d'être un usager pour participer à l'étude. Les conclusions figureront dans un rapport servant à informer les associations d'aide aux personnes sans domicile fixe consommant des drogues.

"Je peux vous assurer que tout ce que vous me direz restera complètement confidentiel: vous n'avez pas besoin de me donner votre nom, et aucun renseignement susceptible de vous identifier ne sera transmis à qui que ce soit en dehors de l'équipe de recherche.

"Vous n'avez pas besoin de répondre aux questions si vous ne le souhaitez pas, mais je vous demande d'y répondre chaque fois que vous le pourrez.

"L'entretien durera une quarantaine de minutes.

"Avez-vous des questions à poser sur l'étude ou sur l'entretien? [L'intervieweur devrait répondre à toutes les questions.]

"Est-ce que vous êtes d'accord pour cet entretien?"

Source: Questionnaire utilisé par Fountain et Howes [4].

Cela étant dit, bien que cette méthode d'obtenir le consentement suffit pour les entretiens en tête-à-tête, elle n'est guère pratique lorsqu'il s'agit d'observer certains lieux (notamment un lieu public très fréquenté). Le recours à cette méthode peut également poser problème lorsqu'il s'agit de s'entretenir avec des adolescents, dans la mesure où ils peuvent ne pas comprendre toute la portée de leur participation.

Par ailleurs, il convient d'obtenir le consentement parental pour s'entretenir avec un enfant jusqu'à un certain âge (18 ans dans certains pays): se pose alors la question de savoir si, par exemple, il est acceptable, sur le plan éthique, de s'entretenir avec des écoliers sur simple permission de leur enseignant.

L'Organisation des Nations Unies [5] a relevé un autre problème dans ce contexte: "Dans certaines cultures, la décision de participer ou non à une étude de recherche (même après avoir été dûment informé) peut ne pas dépendre en premier lieu d'un particulier, mais relever plutôt d'un processus social en vertu duquel la famille proche ou la famille élargie et les amis participent activement". Dans de tels cas, l'intervieweur doit s'assurer absolument que le sujet potentiel accepte bien de participer.

B. Confidentialité

Il faut absolument garantir aux sujets interrogés que les propos qu'ils tiendront resteront confidentiels et ne seront divulgués à personne en dehors de l'équipe de recherche. Cela vaut pour toute l'information donnée, aussi futile qu'elle puisse sembler aux chercheurs. Cette considération d'ordre éthique joue particulièrement lorsque les sujets interrogés parlent de certains aspects de leur comportement, dont notamment la consommation de drogues ou les activités criminelles.

Divers scénarios pourraient constituer un dilemme pour l'intervieweur qui a promis la confidentialité, notamment si l'intervieweur est également travailleur de la santé, agent de police ou travailleur social auprès des toxicomanes. Par exemple:

- a) Si le sujet interrogé admet à un travailleur de la santé qu'il est séropositif et qu'il a des relations sexuelles sans préservatif avec plusieurs personnes du secteur couvert par le travailleur en question;
- b) Si un jeune révèle à un agent de police où il achète des drogues, alors que l'agent ne connaît pas ce lieu;
- c) Si un toxicomane en traitement fait savoir à un travailleur d'un centre de désintoxication que, à l'insu de ceux qui lui administrent le traitement, il ne suit pas ce traitement.

La probabilité que ce genre d'incident se produise doit être envisagée lorsqu'on affecte les intervieweurs à telle ou telle tâche; si ce genre d'incident se produit, il convient d'en parler immédiatement avec le responsable de l'étude d'évaluation thématique. Cela dit, le principe absolu veut que l'on préserve la confidentialité des sujets interrogés.

Un autre aspect du respect de la confidentialité est celui du stockage des données. En effet, il convient de ranger soigneusement les questionnaires complétés, les enregistrements et les retranscriptions et de ne pas les laisser dans un bureau ouvert, ni même dans la voiture ou la maison d'un membre de l'équipe de recherche. Si les

retranscriptions sont saisies sur ordinateur, l'accès devrait en être réservé à certains membres de l'équipe de recherche, munis du mot de passe voulu.

La question de la confidentialité est particulièrement aiguë lorsque l'étude compte des groupes de discussion. Primo, les autres participants d'un tel groupe ne sont pas régis par le même code éthique que l'équipe de recherche; secundo, les groupes de discussion donnent lieu à une liberté de ton qui encourage la divulgation d'informations extrêmement personnelles. Si l'on peut garantir la confidentialité de la part de l'équipe de recherche, il convient de rappeler aux participants d'un groupe de discussion qu'il est en revanche impossible de garantir que l'information qu'ils donneront ne sera pas divulguée par d'autres participants. Il faut donc les inciter à réfléchir à ce qu'ils acceptent de divulguer lors d'une séance.

C. Anonymat

L'anonymat, c'est l'impossibilité de faire correspondre une réponse à la personne l'ayant donnée. La garantie de l'anonymat mérite une attention particulière: dans un rapport final, les données qualitatives personnelles et très riches pouvant provenir d'une étude d'évaluation thématique peuvent être reconnues par les sujets dont elles proviennent; d'autres pourraient en déduire l'identité de la personne.

Dans certains cas, il faut relever le nom des sujets interrogés, par exemple lorsqu'on prévoit des entretiens ultérieurs (afin de contacter les intéressés), ou pour veiller à ce que la même personne ne soit pas interrogée plus d'une fois par des intervieweurs différents. Néanmoins, les renseignements écrits sur les entretiens qui ont eu lieu ne doivent pas faire figurer le nom de la personne interrogée; dans le même ordre d'idées, les cassettes audio ne doivent pas porter le nom de la personne interrogée. Il convient au contraire d'utiliser des pseudonymes ou des numéros, mais aussi de détruire les enregistrements une fois le projet achevé.

À l'occasion d'un entretien ou d'un groupe de discussion, il se peut que le sujet interrogé cite d'autres personnes – amis, enseignants ou quelqu'un d'autre; il convient là encore de conserver l'anonymat de ces personnes dans les documents, non seulement pour les protéger, mais aussi parce qu'il se peut que l'on puisse identifier le sujet interrogé à partir des indications données.

Dans le rapport final sur le projet, aucune citation ne doit être attribuée à une personne donnée. Pour indiquer la personne qui parle, on peut par exemple dire "femme, 25 ans", ou "homme, consommateur de crack, groupe de discussion 3", "enseignante", "travailleur social". Il convient de faire tout particulièrement attention à préserver l'anonymat des citations si l'étude a été menée dans une petite ville où l'on pourrait identifier le sujet interrogé à l'aide de son titre. Par exemple, si parmi les personnes interrogées figure le seul conseiller VIH/SIDA ou le seul chef d'établissement du lieu où le projet a été mené, et que l'anonymat a été garanti, ces titres ne doivent pas figurer dans le rapport final.

Dans la section du rapport final consacrée aux remerciements, il est courtois de remercier nommément – après avoir obtenu leur permission – les responsables et établissements ayant fourni une aide particulière au cours de l'étude, par exemple pour faciliter l'accès à un groupe cible. Cependant, pour préserver l'anonymat, il convient de ne pas les citer, mais de les remercier de la manière suivante:

“Les auteurs sont reconnaissants à toutes les personnes ayant apporté une aide dans le cadre de ce projet, mais qui, du fait de la nature confidentielle du projet, doivent rester anonymes.”

D. Effet de l'étude sur les participants

Les participants à une étude d'évaluation thématique ne doivent encourir aucun risque du fait de leur participation, et il convient d'être très attentif à la manière dont l'étude et ses résultats affecteront les participants. La question à poser est donc celle-ci: “Le risque potentiel encouru par les sujets interrogés l'emporte-t-il sur les avantages de l'étude?”. C'est une question particulièrement importante lors d'entretiens avec des personnes qui consomment de la drogue, notamment dans les milieux où la consommation de drogues fait l'objet de sanctions sévères.

Par exemple, si dans le cadre de l'étude on découvre une consommation jusque-là inconnue dans un groupe de jeunes d'une zone particulière, ces derniers devraient pouvoir bénéficier de mesures d'éducation et d'initiatives de prévention. En revanche, les jeunes ayant fait état de cette consommation pourraient être punis par les membres de leur groupe pour avoir révélé cette consommation à des chercheurs. Dans certaines études d'évaluation thématique, il faudra peut-être rendre anonymes des quartiers, des établissements scolaires, voire des villes entières pour que les intéressés n'encourent aucun risque de ce type.

E. Assurance de la qualité

Le rapport final d'un projet de recherche devrait convaincre les lecteurs qu'ils peuvent se fier aux résultats de l'étude du fait que la qualité du projet a été assurée tout au long de cette étude. Cela est particulièrement vrai d'une recherche qualitative qui, contrairement à une enquête quantitative, ne peut être reproduite exactement par d'autres chercheurs.

Dans les entretiens, groupes de discussion et observations qualitatives menés dans le cadre d'une étude d'évaluation thématique, c'est le chercheur qui est l'instrument principal permettant d'obtenir des renseignements; de ce fait, son intégrité est cruciale: les points de vue personnels, sympathies et préjugés doivent être réduits au minimum.

Si l'on planifie et exécute soigneusement une étude en suivant de près les directives énoncées dans le présent *module 6 du référentiel*, cela permet de réduire au minimum toute perte de recul critique qui ferait que certains comportements seraient

Étude de cas n° 24. Mise en garde contre la perte de distance critique

"Dans les limites d'une étude ethnographique d'un réseau de trafiquants de cannabis, j'ai passé beaucoup de temps avec une trentaine d'entre eux sur une période de deux ans, et j'ai forgé une relation intime et amicale avec certains d'entre eux. Si cette relation s'est avérée fort utile pour obtenir des informations, l'un des inconvénients de ma relation avec les trafiquants que je connaissais bien et que j'aimais bien était d'avoir constamment à veiller à ne pas négliger ou à justifier certains aspects de leur comportement que je jugeais immoraux. Inversement, j'ai rencontré certains trafiquants que je n'aimais pas ou qui me faisaient peur, et j'ai dû veiller à ne pas rendre compte de leur comportement d'une manière négative."

Source: Compte rendu personnel lors de l'Atelier sur la planification et la mise en œuvre d'études d'évaluation thématique, organisé conjointement par le Projet relatif au système de surveillance épidémiologique de l'abus de drogues et le Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP), 2003.

négligés ou d'autres surestimés, aux dépens d'un regard exhaustif et impartial sur le phénomène à l'étude.

Le suivi des procédures de collecte de données (section V.F), le recours à plus d'un analyste de données (chapitre VI) et la triangulation (sections II.H et VI.D) permettent à l'équipe de recherche de prendre en considération le plus grand nombre possible d'angles du sujet à l'étude et de faire des références croisées, minimisant ainsi le risque de biais dans la recherche et le rapport. Ces procédures de contrôle de la qualité, ensemble, renforcent la validité de l'étude, ce qui signifie que l'on peut faire confiance à l'exactitude des résultats et être sûr que ces derniers rendent bien compte de la situation à l'étude.

F. Santé et sécurité des chercheurs

Dans l'idéal, deux membres de l'équipe de recherche devraient être présents chaque fois qu'ils risquent d'être en danger, notamment dans les quartiers où le taux de criminalité est élevé ou lorsqu'il y a des troubles. Quelle que soit la situation, les chercheurs doivent systématiquement informer un membre de l'équipe de recherche de leurs déplacements et de leur emploi du temps et fixer une heure à laquelle ils contacteront un membre de l'équipe pour faire savoir que la collecte de données

prévue ce jour-là a été achevée. De toute évidence, les téléphones portables facilitent le contact entre les chercheurs et leur équipe.

Une autre stratégie pour protéger la santé et la sécurité des chercheurs consiste à prévoir une politique précisant le comportement à adopter face à des activités illicites, telles que la consommation et la vente de drogues. Généralement, cette politique veut que les chercheurs restent sur place le moins longtemps possible. Autre scénario susceptible de poser problème: lorsque la police appréhende un chercheur à cause de sa présence dans un lieu où telle ou telle activité se déroule, laquelle donne à penser qu'il y participe. Si ce scénario risque de se produire, il convient de notifier les autorités compétentes de la réalisation de l'étude et de la présence d'un chercheur sur les lieux.

G. Conseils aux sujets interrogés

Il n'est pas du ressort d'une étude d'évaluation thématique de donner des conseils ou d'aider les sujets interrogés. Cela étant, vu que dans les limites de certaines études, il sera demandé aux personnes interrogées de divulguer des renseignements d'ordre personnel, éventuellement sur leur propre consommation de drogues ou leur inquiétude à propos de, par exemple, la consommation de drogues par leurs amis ou leurs enfants, il se peut que ces personnes, perturbées ou fâchées par les questions soulevées, demandent de l'aide à l'intervieweur.

Dans ce cas, si l'intervieweur se doit d'être compatissant, il doit bien faire comprendre qu'il n'est pas à même de donner cette aide. Cependant, il convient de rédiger un petit fascicule (ou d'utiliser un fascicule déjà existant) comportant une information sur, par exemple, les drogues, la manière de contacter les services d'aide aux toxicomanes, ou le comportement à risque à l'égard du VIH.

Établissement de rapports et diffusion des résultats d'une étude

Chapitre VIII

POINTS CLÉS

Une recherche de qualité peut être ravalée au rang de journalisme médiocre si l'on ne rend pas assez bien compte des résultats de la recherche. Le rapport final doit non seulement élargir les connaissances que l'on a du sujet, mais aussi être adapté aux décideurs et à ceux qui planifient les interventions.

Il faut assurer une vaste diffusion du rapport final.

A. Rapport sur le projet

Un modèle pour le rapport final sur les études d'évaluation thématique a été mis au point par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, les principales rubriques en étant le résumé analytique, l'introduction, ainsi que les chapitres sur la méthodologie, les conclusions, l'analyse et les recommandations. On y trouve aussi une table des matières, des remerciements, des références et des annexes. Ce modèle figure à l'annexe du présent *module 6 du référentiel*.

La présente section fait le point des questions dont il convient de tenir compte lorsqu'on rédige les principales rubriques du rapport.

1. Résumé analytique

Le résumé analytique doit, en quatre ou cinq pages, récapituler toute l'information figurant dans le rapport, en paragraphes courts. C'est là une section extrêmement importante; il se peut que ce soit la seule partie du rapport que certaines personnes liront et elle doit donner une vue d'ensemble du projet.

2. Introduction

Il convient de consacrer au moins trois pages aux antécédents d'une étude d'évaluation thématique afin de bien montrer la raison d'être de la recherche.

L'introduction sera bien sûr différente d'un projet à l'autre, mais devra de toutes façons commencer par une description du pays, de la ville, du quartier ou de la communauté objet de la recherche, en précisant les points structurels, sociaux, économiques et politiques saillants. On peut également faire figurer dans l'introduction des chiffres sur le chômage, l'état sanitaire et les conditions de vie d'une manière générale.

L'étude doit être située dans le contexte de la consommation de drogues dans le pays, mais aussi des recherches précédentes sur la question. Si l'on a procédé à un bilan de la littérature sur la question, un résumé de cette littérature devrait également figurer dans l'introduction. Viennent ensuite les points spécifiques de l'étude et, pour terminer, la raison d'être justifiant la collecte de nouvelles données.

3. *Méthodologie*

Le chapitre du rapport consacré à la méthodologie devrait définir le ou les buts et objectifs de la recherche et la manière de les atteindre. Par exemple, si l'on a procédé à l'étude de documents locaux, puis mené des entretiens individuels et des groupes de discussion, ce chapitre devra énumérer les documents examinés, noter les critères d'inclusion de méthodes spécifiques, faire le point des procédures d'échantillonnage, en précisant notamment la manière dont les personnes interrogées ont été identifiées puis abordées, et décrire le lieu où les entretiens et groupes de discussion ont été menés.

Il convient également de relever dans ce chapitre tous problèmes rencontrés ou succès obtenus sur le plan méthodologique (en ce qui concerne l'accès, par exemple).

Les instruments de recherche appellent une description rapide, leur version complète pouvant faire l'objet d'une annexe.

Il convient de donner le détail des procédures de collecte de données et d'y inclure, là encore, d'éventuelles difficultés (y compris les problèmes éthiques) et les succès.

Il faut aussi décrire dans cette section la méthode d'analyse des données.

4. *Résultats*

Le chapitre présentant les résultats n'est pas celui de l'analyse et devrait porter uniquement sur les résultats obtenus. Il devrait commencer par un résumé des caractéristiques des personnes interrogées, y compris leur nombre et les renseignements d'ordre démographique (sexe, âge et autres renseignements pouvant avoir été recueillis pour l'étude, tels que le niveau d'étude, l'emploi, etc.). Le cas échéant, la consommation de drogues des personnes retenues pour l'échantillon devrait être décrite. La présentation de graphiques et de tableaux peut constituer le meilleur moyen de présenter ces renseignements.

Les principaux résultats de l'étude devraient être présentés en fonction des buts et objectifs de l'étude et des thèmes retenus par les instruments de recherche. Par exemple, si l'un des objectifs consistait à examiner l'attitude des jeunes face à la prévention et aux initiatives éducatives, ce devrait alors être l'une des têtes de chapitre sur les résultats de la recherche.

S'il est rendu compte de questions qui n'étaient pas prévues dans les buts et objectifs de l'étude, il convient d'accorder à ces questions une moindre place qu'aux questions prévues.

Tout au long de cette section, la provenance des résultats doit être explicite. Par exemple, si l'on dit que: "La majorité des jeunes interrogés avait consommé du cannabis au moins une fois", ce propos doit être suivi de preuves montrant que 70 % (35 des 50 jeunes interrogés) avaient effectivement consommé du cannabis. Pareillement, si l'on dit que "les agents de police ont dit être très préoccupés par la consommation de drogues par les jeunes non scolarisés", le lecteur veut connaître le nombre d'agents de police interrogés et le nombre d'entre eux ayant manifesté cette inquiétude.

L'approche des méthodes multiples appliquées à la collecte de données pour une étude d'évaluation thématique et la diversité des échantillons ciblés peuvent donner les mêmes résultats ou des résultats différents sur telle ou telle question. Dans la partie du rapport consacrée aux résultats, les différentes sources d'information doivent être comparées afin de faire ressortir similitudes et différences.

Rendre compte des questions sensibles

Les personnes interrogées dans le cadre d'une étude d'évaluation thématique peuvent divulguer des informations sensibles. La décision d'en rendre compte ou non dépend, dans une grande mesure, du jugement rendu par l'équipe de recherche et du cadre dans lequel la recherche s'est déroulée.

Étude de cas n° 25. Rendre compte des questions sensibles

"La corruption de la part de certains agents de répression travaillant dans le domaine du contrôle de l'abus de drogues a été signalée à maintes reprises et de manière systématique à l'une de nos équipes d'évaluation rapide de situation. L'équipe a également constaté que quelques hauts fonctionnaires puissants étaient très sensibles à la question de la corruption. Malgré cette sensibilité, la décision a été prise de rendre compte de cette question dans le rapport sur la conclusion de l'évaluation rapide de situation, sans pour autant rentrer dans le détail. On a estimé en effet que cette information sensible [c'est-à-dire le détail de la question] devait être soulevée dans le cadre d'un échange en direct avec les autorités pertinentes."

Source: Organisation des Nations Unies [5].

Recours aux citations

Il convient d'utiliser des citations des personnes interrogées pour illustrer les arguments avancés dans la section sur les résultats. Cela étant, il convient de trouver un juste équilibre entre les citations et un simple récapitulatif des échanges. Si les citations sont trop nombreuses, il en ressort une impression un peu chaotique, une espèce de "logorrhée" sans réel contexte. En revanche, si l'on procède à de trop nombreux récapitulatifs des propos tenus, le lecteur est privé de la richesse des données qualitatives recueillies et de l'impression de contact direct avec les personnes interrogées que permet la retranscription *in extenso* de leurs propos.

Il convient de présenter les points de vue donnés par toutes les personnes interrogées.

Étude de cas n° 26. Comment rendre compte des propos de toutes les personnes interrogées

Perceptions de la consommation de drogues dans la communauté rom

Comme l'illustrent les premiers extraits des entretiens ci-après, les onze Rom interrogés ont des vues tranchées sur la question de la consommation de drogues:

Les drogues sont l'horreur suprême et détruiront le monde. (Homme âgé de 32 ans)

Les drogues ne sont le fait d'aucune classe, d'aucune identité. C'est une maladie qui existe dans toutes les classes, du plus pauvre au plus riche de ce monde. Cette maladie a déjà atteint son point culminant, et il serait extrêmement difficile à n'importe qui – organisation, gouvernement, monde – de la faire reculer. (Femme âgée de 29 ans)

Toutes les personnes interrogées ont nié avec véhémence la consommation de drogues dans la communauté rom. Les raisons invoquées étaient la solidité des valeurs familiales et communautaires et le fait que les enfants n'étaient pas exposés aux influences extérieures:

C'est avec fierté que je dirais qu'il n'y a aucune consommation de drogues dans notre communauté. Il y en a peut-être 1 sur 10 000, et encore. Les raisons de cette situation sont nombreuses. Nous n'envoyons nos enfants qu'à l'école primaire de manière à pouvoir les contrôler et les influencer. Nous ne les envoyons pas à l'école secondaire parce que ce fléau y prend d'énormes proportions qui ne sont pas maîtrisables. (Homme âgé de 47 ans)

Les valeurs familiales sont très fortes. (Femme âgée de 63 ans)

Si quelqu'un se comporte mal, nous, la communauté, gérons le problème sur-le-champ, dans les limites qui sont les nôtres, par exemple en présentant le méfait sur la place publique et en montrant à l'intéressé qu'il ne peut vivre correctement en dehors de notre communauté. (Homme âgé de 31 ans)

Des trois professionnels travaillant auprès de la communauté rom qui ont été interrogés, deux d'entre eux étaient d'accord pour dire qu'il n'y avait pas de consommation de drogues. L'alcool, en revanche, posait problème:

On n'expérimente pas avec les drogues dans cette communauté. (Agent de police)

Il n'y a pas de problème de drogues dans la communauté des gens du voyage. Il existe par contre un problème d'alcool. J'ai croisé de nombreux gros buveurs et je sais que l'association Alcooliques Anonymes leur ont déjà donné des conseils. (Travailleur social)

Le troisième était moins convaincu:

Le problème est nié en bloc; je n'ai vu aucune recherche montrant que les jeunes Rom consomment de la drogue, ou en tout cas en font l'expérience. Il serait bon de mener une recherche sur le plan national pour montrer que ce problème existe. Cela permettrait de montrer l'existence d'un problème à gérer. (Travailleur de la santé auprès de la communauté)

Source: Dhillon *et al.* [12].

Généralisations

Il importe de ne pas trop généraliser. Si, par exemple, l'étude a été menée auprès d'enfants scolarisés d'une école de la région, on ne peut pour autant affirmer que les résultats s'appliquent à tous les enfants scolarisés de la région, de la ville ou du pays. Il convient plutôt de recommander de mener des recherches complémentaires dans d'autres écoles et d'autres régions.

5. Analyse et recommandations

Dans cette section, il s'agit d'examiner les grands résultats et de les analyser et de les interpréter sous l'angle des politiques adoptées et des interventions à décider.

Cette section se conclut par des recommandations s'appuyant sur l'analyse. Ces recommandations se doivent d'être concises et claires afin que les décideurs et ceux qui planifient et exécutent les interventions voient clairement les actions recommandées. Le recours aux points centrés ou aux encadrés facilite la présentation.

Les recommandations devraient rendre compte avec exactitude des résultats de l'étude. Par exemple, si l'on recommande la mise en place d'un programme d'échange de seringues dans une zone particulière, il faut avoir montré qu'il y a consommation de drogues par injection dans la population cible et que les usagers se partagent leur matériel d'injection.

La section sur les recommandations devrait également proposer des idées de recherche complémentaire. Personne ne s'attend qu'une seule étude d'évaluation thématique livre toutes les données sur toutes les questions concernant l'objet de l'étude; il faut relever les failles et donner des idées pour compléter certains aspects de l'enquête.

B. Diffusion

Trop souvent, les rapports de recherche traînent dans les bureaux de l'équipe de recherche, et les conclusions et recommandations n'ont guère d'impact. Le rapport final d'une étude d'évaluation thématique devrait donc être diffusé non seulement aux décideurs et à ceux qui planifient les interventions, mais aussi auprès de toutes les institutions pertinentes. Par exemple, si une étude porte sur la consommation de drogues chez les jeunes non scolarisés, le rapport devrait être envoyé aux responsables de tous les groupes en contact avec les jeunes non scolarisés, tels que les travailleurs sociaux, la police, les travailleurs communautaires. Les autorités chargées des questions de drogues et les institutions de recherche en sciences sociales devraient également recevoir un exemplaire du rapport d'une étude d'évaluation thématique.

Il est courtois également d'envoyer un exemplaire du rapport final (ou tout au moins du rapport analytique) à tous les professionnels qui ont apporté leur aide (non seulement à ceux qui ont été interrogés dans le cadre de l'étude, mais aussi à ceux qui ont aidé à d'autres titres, par exemple en facilitant l'accès aux sujets interrogés). On peut également décider d'en donner un exemplaire à toutes les personnes interrogées, afin qu'elles puissent voir de quelle manière l'information qu'elles ont donnée lors des entretiens et des groupes de discussion a été utilisée.

Les résultats d'une étude d'évaluation thématique peuvent également être diffusés lors d'une conférence ou d'une réunion convoquée expressément à cette fin. Le rapport final (ou au moins le résumé analytique) devrait être distribué à tous les participants.

Afin d'aider de futurs chercheurs, il conviendrait d'envoyer un exemplaire du rapport à certaines bibliothèques; si l'organisation dont relève l'équipe de recherche dispose d'un site Web, il conviendrait également d'y afficher le rapport.

Modèle pour le rapport final d'une étude d'évaluation thématique

Annexe

Rapport d'évaluation thématique

Date _____

Pays _____

Le présent rapport est un récapitulatif d'une étude d'évaluation thématique (antécédents, méthodologie, résultats) sur [faire figurer ici l'objet de l'étude], menée [ajouter le lieu où l'étude a été menée]. Cette étude a été réalisée grâce à [faire figurer ici le nom des organismes ayant apporté une aide financière ou technique].

Pour de plus amples renseignements, contacter [ajouter les coordonnées du responsable de l'étude].

[Faire figurer ici les coordonnées des auteurs et/ou de l'organisme ayant établi le rapport, la maison d'édition et le lieu et l'année de l'impression].

Pour des renseignements et des ressources complémentaires sur les systèmes d'information sur la drogue, consulter le site Web du Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues (GAP), Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (www.unodc.org), envoyer un courriel à l'adresse électronique gap@unodc.org ou contacter l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche).

Table des matières

	<i>Pages</i>
Résumé analytique	00
Remerciements	00
I. Introduction	00
II. Méthodologie	00
III. Résultats	00
IV. Analyse et recommandations	00
Annexes	00
Références	00
Liste des tableaux et graphiques	00

Résumé analytique

Le résumé analytique du rapport doit décrire brièvement l'étude et en préciser d'une manière générale les principaux résultats. Pour la structure du résumé, on peut suivre les méthodes utilisées pour l'étude. Par exemple, on résumera séparément les principales conclusions provenant des groupes de discussion et des entretiens avec les interlocuteurs privilégiés. Le résumé analytique est ensuite suivi par un récapitulatif des principales recommandations, formulées à partir des principaux résultats de l'étude.

Remerciements

I. Introduction

A. Information sur la ville ou le pays

Il s'agit d'une brève description des facteurs propres à la communauté, à la ville ou au pays où s'est déroulée l'étude. On peut y faire figurer des données démographiques, par exemple sur l'âge, le sexe, la race ou l'appartenance ethnique, ainsi que des caractéristiques géographiques ou sociopolitiques: par exemple l'état de guerre ou la situation économique. On y ajoutera tout facteur susceptible d'influer sur l'étude d'évaluation thématique.

B. Information d'ordre général

Situer l'étude dans le contexte général de la situation du pays pour ce qui est de l'abus des drogues. Pourquoi avoir mené cette étude? Quelle information nouvelle en résultera-t-il? Il serait peut-être opportun de se référer à d'autres enquêtes ou rapports.

II. Méthodologie

Faire le point de chaque méthode utilisée (pour les groupes de discussion, les entretiens semi-structurés et les entretiens approfondis avec les interlocuteurs privilégiés, le recueil de données secondaires, l'observation).

A. Objectifs

Quels sont les objectifs des groupes de discussion, par exemple?

B. Description et définition des groupes cibles

Dans cette section-ci, il s'agit de rendre compte de certaines des caractéristiques sociodémographiques du groupe cible. Par exemple, pour un groupe de discussion rassemblant des jeunes à risque issus de diverses communautés, on rendra compte des caractéristiques des jeunes ayant participé au groupe. Ces renseignements sont en général recueillis à l'aide d'un bref questionnaire auto-administré remis aux participants à la fin du groupe de discussion. L'information peut également être présentée sous forme de graphiques ou de tableaux.

C. Critères de sélection/description du processus de recrutement

Décrire les modalités de sélection des sujets ayant fait l'objet d'un entretien et des participants aux groupes de discussion, ainsi que les responsables de la sélection et les lieux où les intéressés ont été recrutés.

D. Procédures suivies, difficultés rencontrées

Décrire dans cette section les procédures suivies (durée, motivation, etc.) au cours des entretiens et des groupes de discussion et faire ressortir d'éventuelles difficultés rencontrées (perturbations, arrivée tardive des participants, etc.).

E. Description des instruments/protocoles utilisés

1. *Groupes de discussion*

Décrire minutieusement les principaux thèmes abordés dans le cadre des groupes de discussion. Il serait utile de faire figurer en annexe la liste des questions posées.

2. *Entretiens (approfondis, semi-structurés)*

Décrire les principaux thèmes traités durant les entretiens. S'agissait-il d'entretiens structurés ou semi-structurés? Faire figurer dans une annexe le protocole/questionnaire utilisé.

F. Procédures d'analyse

Comment l'analyse a-t-elle été faite? (Par déduction ou par induction?) S'est-on aidé d'un logiciel?

III. Résultats

Pour présenter les résultats d'une étude, il convient de tenir compte des éléments suivants.

Les résultats doivent rendre compte des objectifs et thèmes retenus pour l'étude. Si, par exemple, l'un des objectifs était l'étude des attitudes des jeunes à l'égard des programmes de prévention, ce thème devrait faire l'objet d'une rubrique distincte dans la partie de l'étude consacrée aux résultats. Si l'étude portait sur différents sous-groupes – par exemple les jeunes scolarisés et les jeunes non scolarisés –, on pourrait envisager de présenter les résultats les concernant séparément, tout en prévoyant une partie sur les différences et similitudes entre les différents sous-groupes et quartiers.

Triangulation

La triangulation, c'est le recours à des méthodes et à des sources multiples. On procède à des vérifications croisées de manière à renforcer la validité des interprétations données.

Par exemple, on a trouvé, dans le cadre d'une étude, que les élèves participant à un groupe de discussion faisaient état de la consommation de "blackies" (un mélange de cocaïne et de marijuana). Par ailleurs, deux interlocuteurs privilégiés (un agent de police et une infirmière de secteur) ont également signalé la consommation de "blackies". Dans le rapport, il faudra citer chacune de ces trois sources lorsqu'on présentera les résultats concernant les nouvelles tendances de la consommation de drogues par les jeunes (c'est-à-dire la consommation de "blackies").

Recours aux citations

Lorsqu'on rédige le rapport, il convient de trouver un juste équilibre entre les citations directes et un résumé des propos tenus. Si les citations trop nombreuses donnent en effet une impression de logorrhée, le simple récapitulatif est un peu sec et prive le lecteur du contact direct avec les participants, contact donné par les citations directes.

Idéalement, un rapport doit établir une distinction entre les thèmes importants et ceux qui le sont moins et s'arrêter longuement uniquement sur l'essentiel. Pour faire communier le lecteur et les participants par l'intermédiaire de citations bien choisies, il faut marier l'importance du thème et l'éclat de l'exemple.

Le rapport devrait compter des citations venant étayer les principaux résultats de l'étude et/ou relever des idées exceptionnelles ou des vues controversées. Voici un exemple parlant:

Dans tous les groupes de discussion, un consensus semble se dégager quant à la drogue préférée de tous les jeunes – il s'agit de la marijuana. D'après la majorité des jeunes, la marijuana semble recueillir l'adhésion des jeunes de la communauté:

"La plupart des jeunes fument, pas tous, mais la plupart. Il y en a beaucoup."
(Garçons, 15-16 ans)

"Ils n'ont pas de problème avec [la marijuana], c'est accepté, vous savez."
(Filles, 14-16 ans)

IV. Analyse et recommandations

L'analyse comprend habituellement un récapitulatif des principales conclusions et propose les interprétations s'appuyant sur les conclusions présentées. Étant donné que l'analyse comprend également des interprétations, il ne s'agit pas d'un résumé. L'analyse doit se conclure par une série de recommandations en vue de l'élaboration d'un programme ou de politiques d'intervention. Cette partie du rapport peut revêtir une importance toute particulière pour les décideurs et les planificateurs de programmes; elle se doit d'être aussi concise et claire que possible.

Annexes

Faire figurer dans les annexes tous les instruments, tableaux récapitulatifs des entretiens et protocoles régissant les entretiens.

Références

Faire figurer toutes les références.

Références

Les manuels de qualité sur les méthodes de recherche sont trop nombreux pour être tous cités dans le présent *module 6 du référentiel*. La liste ci-dessous ne donne que ceux mentionnés dans le texte. Si l'équipe de recherche n'a pas accès à des services de bibliothèque, l'Internet constitue une excellente source d'information.

1. Uwe Flick, *An introduction to qualitative research* (Londres, Thousand Oaks, Californie et New Delhi, Sage Publications, 1998).
2. Tim Rhodes, "The multiple roles of qualitative research in understanding and responding to illicit drug use", *Understanding and responding to drug use: the role of qualitative research*, J. Fountain, G. Greenwood et K. Robertson, éd., Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, Monograph Series No. 4 (Lisbonne, Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, 2000), p. 21 à 36.
3. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Module 1 du référentiel GAP* intitulé "Comment élaborer un système intégré d'information sur les drogues" (publication des Nations Unies, 2002).
4. J. Fountain et S. Howes, "Rough sleeping, substance use and service provision in London, final report to Crisis" (Londres, National Addiction Centre, 2001).
5. Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, *Principes directeurs pour l'élaboration et l'exécution d'évaluations rapides de situation d'abus de drogues et d'interventions* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.99.XI.12, 1999).
6. Jennifer Mason, *Qualitative researching* (London, Thousand Oaks, Californie et New Delhi, Sage Publications, 1996).
7. Michael Agar, *The professional stranger: an informal introduction to ethnography* (New York, Academic Press, 1980).
8. Patricia A. Adler, *Wheeling and dealing: an ethnography of an upper-level drug dealing and smuggling community* (Washington, D.C., Columbia University Press, 1985).
9. Dick Hobbs et Tim May, éd., *Interpreting the field: accounts of ethnography* (Oxford, Oxford University Press, 1993).
10. Paul Atkinson et Martyn Hammersley, "Ethnography and participant observation", *Strategies of qualitative inquiry*, Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln, éd. (Londres, Thousand Oaks, Californie et New Delhi, Sage Publications, 1998), p. 110 à 136.

11. Organisation mondiale de la santé, *SEX-RAR guide: the rapid assessment and response guide on psychoactive substance use and sexual risk behaviour* (Organisation mondiale de la santé, 2002).
12. Perminder Dhillon *et al.*, "Drug information needs of diverse communities in Hertfordshire, phase one: final report to Hertfordshire Drug Action Team and Hertfordshire Health Authority" (Preston, Royaume-Uni, Centre for Ethnicity and Health, Faculty of Health, University of Central Lancashire, 2002).
13. *Annual report on the state of the drugs problem in the European Union*, Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (Luxembourg, Office for the Official Publications of the European Communities, 2000).
14. Richard Hartnoll *et al.*, *Handbook on snowball sampling* (Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1997).
15. Janusz Sieroslowski et Antoni Zierlinski, "The dynamic of drug use patterns in Warsaw: a qualitative approach", *Developing drug information systems in Central and Eastern Europe: missing pieces—nine studies of emerging drug problems: towards a better understanding of drug use in Central and Eastern Europe* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.01.XI.9, 2001), p. 237 à 254.
16. Peter Blanken, Cas Barendregt et Linda Zuidmulder, "Community fieldwork: bringing drug users into research action", *Understanding and responding to drug use: the role of qualitative research*, J. Fountain, G. Greenwood et K. Robertson, éd., Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, Monograph Series No. 4 (Lisbonne, Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, 2000), p. 291 à 296.
17. P. Griffiths *et al.*, "Reaching hidden populations of drug users by privileged access interviewers: methodological and practical issues" (Londres, National Addiction Centre, 1993), p. 1617 à 1626.
18. Jon Bashford, Jez Buffin et Kamlosh Patel, "The black and minority ethnic community: drugs misuse needs assessment project, final report" (Preston, United Kingdom, Centre for Ethnicity and Health, Faculty of Health, University of Central Lancashire et Londres, Department of Health, 2003).
19. Charles D. Kaplan et Elizabeth Y. Lambert, "The daily life of heroin-addicted persons: the biography of specific methodology", *Qualitative methods in drug abuse and HIV research*, Elizabeth Y. Lambert, Rebecca S. Ashery et Richard H. Needle, éd., National Institute on Drug Abuse Research Monograph Series No. 157 (Rockville, Maryland, National Institute on Drug Abuse, 1995).
20. Monika Ciutti, "The "hidden" population of heroin users in Bratislava", *Developing drug information systems in Central and Eastern Europe: missing pieces—nine studies of emerging drug problems: towards a better understanding of drug use in Central and Eastern Europe* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.01.XI.9, 2001), p. 47 à 68.
21. Steinar Kvale, *Interviews: an introduction to qualitative research interviewing* (Londres, Thousand Oaks, Californie et New Delhi, Sage Publications, 1996).
22. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (2003), *Module 7 du référentiel GAP* intitulé "Défis déontologiques et épidémiologie des drogues – problématique, principes et lignes directrices", projet, 2003 (future publication des Nations Unies).

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة
يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى: الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

如何购取联合国出版物

联合国出版物在世界各地的书店和经营处均有发售。 请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

CÓMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

Printed in Austria
V.03-90135—September 2004—325

United Nations publication
Sales No. F.04.XI.15
ISBN 92-1-248124-8



